

**Elections  
et front des forces  
anticapitalistes**



**Un débat  
sur l'éducation  
sexuelle**

# CAHIERS MARXISTES

**revue mensuelle**

Nouvelle série N° 3 (22)

5<sup>e</sup> année - Mars 1974 - 40 F

## Sommaire

---

Rosine Lewin Elections, réformes de structure et front des forces anticapitalistes	p. 1
Pierre Joye Mérites et limites des initiatives industrielles publiques	p. 8
Un débat sur l'éducation sexuelle	p. 17
Jacques Aron Frédéric Engels, le logement social et les luttes urbaines	p. 26
Jacques Nagels L'inégalité devant la mort	p. 33
Bernard Dandois L'influence de la Commune de Paris sur le mouvement ouvrier belge	p. 37
Lire des livres	p. 43
Revue des revues	p. 45

---

**Comité de patronage :** Edmond Dunbrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers,  
Roger Somville, Jean Terfve

**Comité de rédaction :** Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau,  
Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels,  
Claude Renard, Jean-Paul Vanqaerberghen

**Rédacteur en chef :** Rosine Lewin

**Dessins de** Marcelle Lavachery et Jean Effel

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

# Elections, réformes de structure et front des forces anticapitalistes

La préparation des élections du 10 mars 1974 aura donné un regain d'actualité aux thèmes fondamentaux des réformes de structure anticapitalistes et du rassemblement des progressistes. Non seulement parce que, fidèles à eux-mêmes, les communistes ont poursuivi pendant la campagne électorale l'action qu'ils mènent dans ce sens depuis de longues années et que des listes d'Union démocratique et progressiste ont été déposées dans plusieurs arrondissements de Wallonie. Mais également parce que depuis son congrès extraordinaire du 16 février, le PSB est aussi revenu à ces thèmes.

La direction du PSB n'a pas craint de passer directement d'une participation prolongée à des gouvernements dirigés par la droite — qu'ils fussent bi — ou tripartis — à l'affirmation du « refus d'intégration à une société capitaliste », et à la référence au « front des progressistes ».

Ce brutal hiatus entre pratique politique et programme électoral mérite réflexion. Rien ne pouvait mieux nous aider à alimenter cette réflexion que les actes du colloque, organisé l'an dernier par la Fondation André Renard, sur le thème « *Stratégie ouvrière vers une société socialiste* » (1).

## L'AN DERNIER A PONT-A-LESSE

Resituons d'abord le colloque.

Il s'est tenu à Pont-à-Lesse du 3 au 6 mai 1973, et a réuni quelque 150 participants — militants et responsables syndicaux ou politiques pour la plupart venus de Belgique, de France et d'Italie. Son point de départ : le programme de réformes structurelles élaboré

---

(1) « *Stratégie ouvrière vers une société socialiste* », actes du colloque de Pont-à-Lesse — Editions de la Fondation André Renard — Liège 1973 — 395 pages. 350 F.

en 1954 par la FGTB. Conçu comme plan de relance de l'économie belge, ce programme a pris ensuite (vers 60) figure de « stratégie alternative » pour transformer la société capitaliste.

Les dirigeants de la Fondation André Renard ont vu l'actualité qu'avait conquis le thème des possibilités de passage à une société socialiste par un programme d'ensemble de transformations économiques et sociales. N'est-ce pas l'idée qui sous-tend le programme commun de la gauche française, ainsi que le programme commun des organisations syndicales italiennes ?

Le colloque de Pont-à-Lesse s'est proposé d'étudier non seulement le contenu des différents programmes axés sur des réformes de structure. Il s'est interrogé sur leur portée révolutionnaire et sur le rôle des organisations syndicales dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces programmes.

La rencontre s'inscrivait par ailleurs sous le signe d'un double anniversaire : vingt ans après le congrès statutaire de la FGTB qui décidait de mettre au point les principes de sa stratégie de démocratisation de l'économie, dix ans après la naissance de la Fondation André Renard, qui suivit de près le décès du leader syndical wallon.

Ce ne fut cependant pas une assemblée tournée vers le passé. Non seulement en raison de l'apport des militants français et italiens (1) qui témoignèrent des luttes très actuelles — encore que différentes — menées dans leur pays respectif contre les monopoles et la droite. Mais aussi parce que tant pour un Genot qu'un Defay ou un Vandersmissen, le problème essentiel était — avec l'aide de tous les participants — de voir plus clair dans les perspectives d'avenir.

### CONSTAT DE CARENCE

Et cela, à partir d'un constat quasi-unanime : du programme de 1954, rien de vraiment fondamental n'a été réalisé.

Pourquoi une carence aussi grave ?

Le colloque de Pont-à-Lesse n'a répondu à cette question-clé que partiellement, et davantage par le biais d'interventions et par la vertu du dialogue que par les rapports eux-mêmes.

Mises à part les communications des militants français et italiens qui ont à coup sûr enrichi le débat, mais ne pouvaient cerner de près nos problèmes c'est Georges Vandersmissen qui nous semble avoir le plus efficacement contribué à une analyse dynamique du concept réformes de structure. En retraçant l'évolution du concept, en examinant les critiques qui en sont faites, en précisant ses caractéristiques, il a éliminé des zones d'ombre et d'ambiguïté. Quand il rappelle par exemple qu'une réforme de structure doit proposer un changement qualitatif par rapport à la logique du système capitaliste ; quand il souligne que les réformes de structure doivent être

---

(2) De France, étaient venus Jean-Louis Moynet, secrétaire confédéral de la C.G.T., Pierre Rosanvallon, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., et Gilles Martinet, directeur de la revue « Frontières ». D'Italie : Aldo Bonaccini, secrétaire confédéral de la C.G.I.L. et Fabricia Baduel Glorioso, responsable des relations internationales de la C.I.S.L. Italie.

« appliquées ou, en tout cas, contrôlées par ceux qui les réclament » ; quand il montre que, conçues dans une stratégie globale de transition vers le socialisme, les réformes de structure exigent une participation des masses, Vandersmissen fait œuvre salutaire.

**Mais à notre sens, ce n'est pas en raison de son ambiguïté ou par insuffisance d'analyses théoriques que la notion de réformes de structure n'a pas été opérationnelle. C'est parce que les travailleurs n'ont pas été mobilisés pour les réaliser. C'est parce que l'alliance très large que postule cette réalisation s'est heurtée un barrage au niveau de la direction du PSB.**

Quelques rappels historiques étayeront notre propos.

#### **DE 1953 A 1958**

Au moment où se tient le congrès statutaire de 1953 de la FGTB, l'économie belge est dégradée, le chômage structurel persistant (245.000 chômeurs — complets et partiels — en moyenne pour l'année), les prix augmentent. La guerre de Corée s'achève ; elle a pesé sur le pays par le truchement d l'OTAN, qui a imposé de lourdes charges financières et un service militaire de 21 mois — à défaut d'avoir pu décréter celui de 24 mois.

Le PSC est seul au pouvoir depuis 1950, et il y restera jusqu'en avril 1954, notamment pour mener sa guerre scolaire. Les élections du 11 avril 1954 représentent une dure défaite par le parti de Messieurs Duvieusart, Pholien et Harmel. Le PSB, qui a mené sa campagne électorale sur l'augmentation des pensions et la réduction de la durée du service militaire, voit passer ses sièges à la Chambre de 77 à 86. Et pendant quatre ans, Achille Van Acker sera Premier ministre, dans une équipe socialiste-libérale. Il réduit le service militaire à 18 mois, augmente les pensions ; puis c'est la contre-offensive Collard sur le plan scolaire. Si l'alliance avec les libéraux permet cette bataille, elle entrave par contre l'application d'un programme favorable à la classe ouvrière, ce programme fût-il éloigné des exigences formulées en 54 par la FGTB.

Les élections du 1er juin 1958 indiquent une nette remontée du PSC qui, pour la dernière fois sans doute, a rallié ses troupes autour de l'âme de l'enfant. Le PSB perd deux sièges.

Pendant quelques mois — le temps que s'achève aux pieds de l'Atomium la prestigieuse Exposition universelle de Bruxelles avec son image d'un Congo belge heureux et paisible, et le mythe d'une petite Belgique forte et unie — le pays sera doté d'un gouvernement minoritaire, PSC homogène.

En novembre 1958, cette équipe se mue en un gouvernement PSC-Libéral, dirigé par Gaston Eyskens.

Voilà le PSB dans l'opposition, et en proie à de vives tensions intérieures. Son congrès de décembre 1958, précédé de motions fédérales en faveur de « la mise en œuvre de réformes essentielles » est un des plus houleux de son histoire. L'affrontement entre la droite, incarnée par Van Acker et Spinoy — et la gauche, dont les porte-parole les plus applaudis sont les syndicalistes Victor Thys et André Genot, cet affrontement est spectaculaire.

Au cœur du débat, un choix : action socialiste ou intégration au régime. D'un côté, des militants qui réclament du parti l'application

d'un programme axé sur celui de la FGTB. De l'autre, des dignitaires du système, soucieux de ne pas tuer la poule aux œufs d'or et proclamant qu'un gouvernement doit pouvoir briser une grève. Les uns et les autres se considérant comme de fidèles défenseurs du PSB. Au total, le congrès proclamera que « *l'économie doit être mise au service des hommes* », et affirmera la nécessité de revigorer l'Action commune.

## **SUR FOND DE LUTTES OUVRIERES**

C'est d'ailleurs sous l'égide de l'Action commune que va être préparé le congrès extraordinaire prévu pour juillet 1959, mais ajourné aux 18 et 19 septembre, et qui va faire siennes les exigences syndicales de planification souple, de mise en service public des secteurs de l'énergie et du crédit, de contrôle des holdings et des investissements.

Entre les deux congrès et leur servant de toile de fond, de grandes batailles ouvrières se livrent contre le chômage, la vie chère, les fermetures de charbonnages. Se dressant contre un plan de liquidation des mines wallonnes qui impliquait 7000 pertes d'emploi en quelques mois, les mineurs borains sont partis en grève le 13 février 1959. Leur mouvement est devenu assez rapidement une grève générale des mineurs, appuyée par la FGTB nationale. Mais cet appui est formel et, malgré les efforts des communistes il ne débouche pas sur une massive grève de solidarité inter-professionnelle, qui eût été le seul moyen de faire échec à un plan voulu par la CECA (Haute-Autorité du Charbon et de l'Acier du Marché commun), et défendu par le ministre libéral J. Van der Schueren. Dans ces conditions, les mineurs borains sont bientôt isolés : le 24 février la FGTB accepte un « accord » proposé par le gouvernement et le patronat, qui prévoit des mesures de reclassement, mais maintient intégralement le plan de fermetures des fosses. Le combat pour sauver le Borinage s'achève dans la colère ou l'amertume...

Sept mois plus tard, le congrès extraordinaire du PSB, reprend presque complètement les mots d'ordre de la FGTB sur les réformes de structure.

Mais à la direction du PSB, qui se présente comme l'expression politique de la FGTB, on n'est nullement disposé à mobiliser les masses pour la nationalisation de l'énergie ou le contrôle des holdings.

Or pour M. Eyskens, l'heure est à l'austérité — et bientôt, à la « loi unique ». En juillet 1960, le Bureau du PSB réclame la démission du gouvernement, parce que celui-ci est incapable de mener l'audacieuse politique de réformes de structure qui, seule, peut sauver le pays. Nous sommes à la veille de « la grève du million » qui va surprendre et épouvanter tout ce que le royaume compte de droitiers, et qui, pour la première fois, associera les mots d'ordre Réformes de structure et Fédéralisme dans un puissant élan de combativité ouvrière, dans un impétueux refus d'une austérité et d'un autoritarisme accrus. Pour un ensemble de raisons fort complexes, l'objectif N° 1 des grévistes — le retrait du projet de loi unique — n'est pas atteint. Mais le gouvernement Eyskens-Lefebvre doit démissionner, et la droite est gravement traumatisée par l'irruption non-programmée des masses dans la politique.

## UN MECANISME SOCIAL-DEMOCRATE

Que fait le PSB au lendemain des élections de mars 1961 (où il augmente ses voix, mais pas le nombre de ses sièges) ? Il revient au pouvoir dans un gouvernement dit travailliste, incarné par deux illustres défunts, Théo Lefèvre et Paul-Henri Spaak.

Ce gouvernement ne réalise pas plus de réformes structurelles anticapitalistes que celui de M. Eyskens : la création du Bureau de programmation, celle du Directoire charbonnier, celle de la Société Nationale d'Investissements ne répondent à aucune des caractéristiques définies par Georges Vandersmissen au colloque de Pont-à-Lesse.

Est-il dès lors étonnant que le même ait aussi déclaré, au même colloque, à propos des réformes de structure, que c'est un « *thème périodique, décennal, cyclique* » dans les préoccupations syndicales ? Rendu non-crédible par les mauvais traitements que lui fait subir la social-démocratie, le thème devient récurrent. Avec le danger que sa consistance diminue de cycle en cycle...

Le mécanisme de l'adoption ou de l'annexion d'un programme de combat pour ensuite l'asphyxier, est un mécanisme typiquement social-démocrate. C'est une modalité de « récupération » particulièrement efficace — qui souligne à elle seule l'ampleur des services qu'un parti réformiste peut rendre à la bourgeoisie. Le congrès de 1969 du PSB en offre un autre exemple éclairant. Ici encore, un bref rappel s'impose.

L'appel que lance, le 1er mai 1969, Léo Collard, président du PSB, eut un retentissement à la mesure des profondes aspirations populaires qu'il reflétait, tant à l'intérieur qu'en dehors de son parti. Léo Collard s'adresse en effet, sans exclusive, à tous ceux qui se réclament d'une vision anticapitaliste du monde pour qu'ils se regroupent autour d'un programme élaboré en commun, afin d'offrir à la vie politique belge, les moyens d'un tournant radical. Faut-il le dire, ce tournant répond à l'attente de la gauche socialiste, laquelle bataille à ce moment contre le courant « néo-socialiste » personifié par Henri Simonet. On sait que c'est la volonté de lutte anticapitaliste qui l'emportera deux ans plus tard, à un important congrès de la FGTB. Mais revenons à mai 1969.

Ce qui nous importe ici, c'est de cerner un procédé, de démonter une mécanique en vertu desquels un grand parti ouvrier, profondément enraciné dans les masses et sentant battre leur pouls, juge nécessaire à un moment donné de s'identifier avec un courant populaire progressiste, et permet ensuite que cet élan soit étouffé dans son propre sein.

### « UNANIME ET ENTHOUSIASTE »

L'effet produit par l'appel de Léo Collard — consternation à droite, remous et immenses espoirs à gauche — permet d'affirmer que cet appel fut, sinon le plus important, du moins un des éléments les plus importants de la vie politique belge en 1969. En raison de la dynamique qu'il suscite, le Parti socialiste belge décide de ne pas le laisser lié au seul nom de Léo Collard. Le Bureau d'abord, le congrès extraordinaire convoqué les 13 et 14 décembre ensuite, l'approuvent. C'est peu de dire « approuvent », puisque le congrès est unanime à « *se rallier avec enthousiasme à l'appel lancé par le*

*président Collard en vue de promouvoir un rassemblement des forces progressistes, dans le respect de nos principes fondamentaux dont l'actualité se vérifie clairement », et qu'un autre congrès, celui des 23 et 24 janvier 1971 (où le PSB prend congé de Léo Collard en tant que président), « confirme l'appui qui a été donné au congrès de décembre 1969 à l'appel lancé par le président Collard en vue de promouvoir un rassemblement des forces progressistes et décide de mettre tout en œuvre à cette fin ».*

Et cependant, au moment même du vote unanime et enthousiaste du 14 décembre 1969, il était patent que ce scrutin sonnait faux.

Est-ce le rapport présenté par Collard qui manque de clarté ? Sans doute peut-on estimer que la tonalité humaniste y prend le pas sur la rigueur scientifique. Mais sur l'essentiel, le rapporteur est net. Il déclare que le PSB a le choix entre trois solutions : l'opposition permanente, la participation gouvernementale (où se diluent les objectifs socialistes, et qui, malgré des aspects positifs, est génératrice de déceptions et d'échecs électoraux) et enfin l'élargissement du front socialiste.

*« Les faits sont les faits. Or, ils nous démontrent qu'il y a, en dehors du mouvement socialiste tel qu'il est structuré, des organisations, des groupements et des hommes qui représentent également des travailleurs; qui, pour diverses raisons, ne s'incorporent pas dans notre parti, mais ont, sur des points essentiels des vues parallèles ou même identiques aux nôtres. Et qui, sur le plan de ce que j'appellerai d'un terme général la transformation du néo-capitalisme dans le sens de la socialisation peuvent être amenés à joindre leurs efforts aux nôtres. Je crois que nous avons une chance sérieuse de réussir à constituer un rassemblement des progressistes de gauche qui puisse donner à la vie politique belge un aspect nouveau et déterminant, constituer une puissance capable d'accéder au pouvoir sur un programme de gauche et, en tout cas dès le début, une force de pression d'un poids énorme. »*

Cette perspective, cette alternative de gauche, Léo Collard la trace clairement.

Mais c'est « l'environnement » congressuel qui enlève d'emblée sa portée au vote. Car avant que les délégués ne se rallient dimanche à l'appel pour un rassemblement des progressistes, ils avaient approuvé samedi un rapport sur « Les réalisations gouvernementales 1968-1969 » : il s'agit des réalisations de l'équipe Eyskens-Cools, où les ministres socialistes pratiquent pour l'essentiel la politique de la droite et du grand capital, représentés directement au gouvernement par MM. Eyskens, Snoy et d'Oppuers, Vlerick.

C'est là qu'est la source de l'équivoque — ou de la mystification : le même congrès approuve deux orientations inconciliables — dont l'une s'ancre dans la pratique concrète, et l'autre se situe dans un avenir mal défini.

## **ET DEMAIN ?**

Pour certains militants du PSB, ce genre de contradictions serait le signe d'un démocratisme de bon aloi, d'une certaine « liberté de mouvement » laissée aux tendances.

Elle nous apparaît plutôt comme le signe de l'antagonisme qui,

à l'intérieur du parti socialiste, oppose le courant idéologique réformiste à la pression de la lutte des classes, à l'aspiration des masses au socialisme. Comme le notait Claude Renard dans une récente livraison des Cahiers marxistes (3), la vieille école social-démocrate a toujours fait de la politique comme la bourgeoisie fait des affaires, avec une parfaite indifférence pour ce qui n'est pas le résultat immédiat. Vieille ou jeune, la social-démocratie est par nature myope : ses horizons se limitent aux réformes immédiates, aux échéances électorales, au souci de consolider ses attaches avec sa clientèle, et la perspective révolutionnaire se trouve en dehors de son champ visuel. D'où l'attrait puissant qu'exerce sur elle le pouvoir, à n'importe quel prix, avec n'importe quel allié.

La combativité des travailleurs — socialistes et non-socialistes — interfère cependant dans ce comportement.

Ce fut le cas, nous venons de le voir, en 1959 et en 1969.

Et en 1974 ?

Engagé une fois encore dans une aventure de collaboration de classes profitable à la droite, le PSB — sensible au mécontentement ouvrier — décide soudain de couper court à cette aventure politique et tente de donner de lui-même une image de marque anticapitaliste.

Mais l'Histoire ne se répète pas : au fil des ans, on voit se rétrécir la marge de manœuvre laissée à la social-démocratie. Le programme électoral de février 1974 est en contradiction flagrante avec le comportement et les orientations du gouvernement Leburton. Même si la direction du PSB s'acharne à concilier l'un et les autres, un choix s'impose entre une radicalisation verbale et la volonté réelle d'isoler la droite. Une volonté qu'expriment un nombre croissant de militants socialistes.

Et c'est ici que le parti communiste a pu jouer un rôle important (rôle dont l'impact a été accru grâce à la reparation du « Drapeau rouge » comme quotidien) : il a amené André Cools à préciser ses engagements, à mieux étayer ses affirmations sur le refus d'intégration à la société capitaliste, sur la lutte contre les multinationales, sur le front des progressistes. Il ne pouvait être question en effet de se satisfaire de déclarations à la cantonnade ou d'affiches, rose au poing...

La lettre ouverte d'André Cools à Louis Van Geyt, les réponses données par le parti communiste, en accord avec ses alliés de l'Union démocratique et progressiste, ont précisé les conditions auxquelles un rendez-vous des progressistes en vue d'une action d'envergure contre le grand capital et la droite pouvait constituer après le 10 mars, une hypothèse de travail valable. En gros, ces conditions postulent que par delà les slogans, des actes concrets — notamment contre le chantage des trusts pétroliers, contre le projet Vanden Boeynants de réforme de l'armée — attestent la volonté du PSB — et pas seulement d'André Cools — de rompre avec une vieille pratique de collaboration de classes.

Il va de soi que le scrutin du 10 mars peut lui aussi accroître la validité du rendez-vous des progressistes, en donnant aux listes présentées ou soutenues par le parti communiste un support populaire important.

C'est ce qu'il faudra analyser dans une prochaine livraison.

---

(3) Cahiers marxistes N° 19 : « Remarques sur la social-démocratie ».

## Mérites et limites des initiatives publiques

Les initiatives publiques n'ont pas *forcément* un caractère progressiste. Même sous leur forme la plus poussée, l'étatisation de tout un secteur de l'économie, elles n'ont pas automatiquement un caractère démocratique, à plus forte raison un caractère socialiste.

Friedrich Engels l'avait souligné en son temps, dans l'*Anti-Dühring* publié en 1878, en se moquant de certains socialistes qui voyaient un début de socialisation dans les mesures d'étatisation prises par Bismarck :

« Si l'étatisation du tabac était socialiste, Napoléon et Metternich compteraient parmi les fondateurs du socialisme. Si l'Etat belge, pour des raisons politiques et financières très terre à terre, a construit lui-même ses chemins de fer principaux; si Bismarck a étatisé les principales lignes de chemin de fer de la Prusse, simplement pour pouvoir mieux les organiser et les utiliser en temps de guerre — ce n'étaient pas là des mesures socialistes, directes ou indirectes, conscientes ou inconscientes. Autrement, ce seraient des institutions socialistes que la Société royale de commerce maritime, la Manufacture royale de porcelaine et même, dans la troupe, le tailleur de compagnie... » (1).

La bourgeoisie n'a pas toujours été hostile aux interventions publiques. C'est quand le capitalisme se fut assez développé pour devenir le mode de production dominant — peu après le milieu du 19<sup>e</sup> siècle en Belgique — qu'elle posa en principe que l'Etat ne doit pas intervenir dans la vie économique. Avant cela, de nombreuses initiatives publiques avaient facilité les premiers pas du capitalisme naissant en l'aidant à briser les rapports de production antérieurs.

---

(1) F. Engels. « Anti-Dühring ». Editions sociales, 1950, p. 317.

La *Société Générale de Belgique*, créée en 1822 par le roi Guillaume I d'Orange-Nassau sous le nom de « *Société Générale des Pays-Bas pour favoriser l'industrie nationale* » était à l'origine un organisme parastatal, à la fois institut d'émission, caissier de l'Etat et banque d'affaires.

Après la Révolution de 1830, le gouvernement belge prit une série d'initiatives publiques importantes. Dès 1834, il décida la création d'un réseau de chemins de fer par l'Etat. Il établit la ligne maritime Ostende-Douvres en 1845. Lorsque le télégraphe électrique fut inventé, l'Etat accorda d'abord une concession, en 1845, mais il reprit l'exploitation à son compte en 1850.

De telles entreprises existent dans tous les pays capitalistes, le même type d'activité étant du reste exercé par des entreprises publiques ou par des entreprises privées selon le lieu ou le moment. Si le service des Postes — pourtant entreprise privée à l'origine — constitue un monopole d'Etat dans tous les pays, les télégraphes, nationalisés presque partout, sont gérés par des compagnies privées aux Etats-Unis. Et l'histoire des chemins de fer belge est significative. Leur création suscitant des méfiances, l'Etat se chargea de construire les premières lignes. L'exploitation s'étant avérée rentable, des concessions furent octroyées à des sociétés privées à partir de 1842 si bien qu'en 1870, sur les 3.136 km. du réseau belge, l'Etat n'en exploitait que le quart, le reste l'étant par 47 compagnies privées. La concurrence irrationnelle que celles-ci se faisaient ayant provoqué la faillite de beaucoup d'entre elles, l'Etat les racheta l'une après l'autre : vers 1900, les compagnies n'exploitaient plus que 530 km. pour un réseau total de 4.600 km. Par la suite, une place fut néanmoins faite aux représentants du grand capital à la direction de la S.N.C.B. quand le réseau lui fut transféré en 1926.

Si le régime capitaliste est basé sur la prédominance du capitalisme privé, son caractère fondamental n'est pas modifié par le fait que certaines branches de l'économie deviennent la propriété de l'Etat capitaliste. Pendant toute la période qui voit le capitalisme industriel consolider sa mainmise sur l'économie, les interventions des pouvoirs publics sont toutefois l'exception. L'Etat apparaît comme un organisme extérieur à la société. Selon la conception libérale traditionnelle, il assure l'ordre et le respect des institutions fondamentales de la société (la propriété privée, etc.) mais intervient le moins possible dans la vie économique, se bornant à réprimer les actions susceptibles de troubler les « lois du marché ».

La concentration capitaliste croissante et l'apparition de trusts qui entraînent, vers 1900, la transformation du capitalisme de libre concurrence en capitalisme des monopoles, ne modifient pas ces conceptions. Si les banques et les trusts étendent leur domination sur toute la vie économique, leurs dirigeants restent tout aussi hostiles aux interventions de l'Etat.

Pendant la première guerre mondiale, la nécessité de mobiliser toutes les ressources du pays amène toutefois l'Etat à intervenir directement dans l'activité économique. Ces interventions se produisent dans tous les pays belligérants et elles sont surtout importantes en Allemagne. Lénine perçut la signification de « *la fusion de ces forces gigantesques que sont le capitalisme et l'Etat en un méca-*

nisme unique » (2). « La guerre impérialiste, constata-t-il a considérablement accentué le processus de transformation du capitalisme monopoliste en capitalisme monopoliste d'Etat » (3).

Il ne s'agissait toutefois que de signes prémonitoires. Les hostilités terminées, l'Etat se borna de nouveau à assurer les conditions du bon fonctionnement du système. Jusqu'aux années 1930, aussi bien les dirigeants politiques et les chefs d'industrie que la plupart des économistes croient aux bienfaits de la libre concurrence. A leurs yeux, celle-ci assure automatiquement l'équilibre et la croissance du système économique et les crises s'expliquent avant tout par des imprudences de l'Etat ou de l'appareil boursier et financier. Il importe donc d'éviter l'intervention intempestive des hommes et surtout des pouvoirs publics.

## LE TOURNANT DES ANNEES 1930

Le krach de Wall Street (1929) ébranle ce bel édifice. Il marque le début d'une crise qui fait apparaître que les mécanismes auto-régulateurs du capitalisme ne suffisent plus à assurer le fonctionnement du système. La validité du régime semble mise en cause. « La propriété privée, l'initiative privée, l'entreprise privée sont en faillite » (4).

Placé devant de nouveaux problèmes, le capitalisme doit recourir à de nouveaux instruments et confier de nouvelles fonctions à l'Etat dans l'économie et dans la société. Sous des formes diverses, mais qui s'assigneront des buts identiques, une nouvelle orientation s'imposera peu à peu dans tous les pays capitalistes. Les interventions des pouvoirs publics deviendront plus nombreuses et plus importantes, à la fois parce que les autorités devront secourir des entreprises menacées de faillite et parce que les cercles dirigeants de la bourgeoisie prendront de plus en plus conscience de la nécessité de recourir aux services de l'Etat pour surmonter leurs difficultés.

Le *New Deal* américain d'une part, le dirigisme du Ille Reich de l'autre, seront les exemples les plus significatifs de cette nouvelle orientation. Et dans l'Italie mussolinienne, des organismes publics — notamment l'*I.R.I.* (Istituto per la Ricostruzione Industriale) — sont créés pour sauver les banques de la faillite en leur rachetant leurs participations dans une série de secteurs-clés (électricité, sidérurgie, chantiers navals).

Bien que la Belgique ait été durement éprouvée, il fallut un certain temps pour que les pouvoirs publics abandonnent leur non-interventionnisme classique. La nécessité de porter secours aux banques menacées de devoir suspendre leurs paiements oblige toutefois les « gouvernements de crise » à s'engager dans la voie des interventions directes. Dans l'été 1934, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (S.N.C.I.) est chargée de leur fournir des liquidités en

---

(2) Lenine. « La guerre et la révolution », 14 mai 1917. Œuvres complètes, Tome 24, p. 413.

(3) Lénine. Préface à « L'Etat et la révolution », août 1917. Œuvres complètes, Tome 25, p. 415.

(4) Jean Lescure. « Des crises générales et périodiques de surproduction ». Paris, 1938. Tome I, p. 366.

repreuant pour 2 milliards de créances « gelées ». L'hiver suivant, le gouvernement Theunis crée une série de nouveaux parastataux (Office national du Ducroire, Office national du Charbon, etc.) pour venir en aide à divers secteurs éprouvés. Le tournant est pris et, avec le cabinet Van Zeeland (mars 1935) les milieux dirigeants avanceront plus loin dans cette voie : la création de l'O.R.E.C. (Office de redressement économique) et de la Commission bancaire, la réorganisation de la Banque nationale et de la S.N.C.I. en vue d'y augmenter les prérogatives de l'Etat témoignent de cette orientation.

Comme le note B.S. Chlepner, c'est dans ces années de crise « que se développe l'intervention plus énergique de l'Etat dans l'économie. En Belgique du moins, le « dirigisme » date beaucoup moins de la guerre 1914-1918 que de la dépression 1931-1935 » (5).

### CONTRADICTIONS DU NEOCAPITALISME

C'est à partir de ce moment que l'intervention directe de l'Etat dans la vie économique et sociale devient permanente et systématique, qu'on entre dans une nouvelle phase du développement du capitalisme, dans ce qu'on nomme, en se référant à l'expression de Lénine, le capitalisme monopoliste d'Etat.

Il en résulte une transformation *fondamentale* dans le fonctionnement du système qui fait que le capitalisme contemporain (le néo-capitalisme) se différencie de toutes les phases précédentes du capitalisme (capitalisme manufacturier, capitalisme classique de libre concurrence, capitalisme des monopoles). Ce qui était l'exception devient la règle. L'Etat s'*insère* désormais de plus en plus dans toutes les activités de la société, dans tous les rapports de production et d'échange. Et cette transformation a des conséquences d'une grande portée : elle comporte, tout au moins de façon potentielle, la négation des principes fondamentaux du capitalisme. En fait, elle tend à perpétuer la domination du mode de production capitaliste par des procédés contraires à la nature du capitalisme. Elle s'aperçoit l'idée de la supériorité de l'initiative privée et montre qu'il est possible de se passer des capitalistes de sorte qu'en dernière analyse, elle met en cause la propriété privée des moyens de production.

Cette mise en cause est d'autant plus dangereuse pour le capitalisme que le mouvement ouvrier n'est plus ce qu'il était au siècle dernier. Le socialisme n'est plus une perspective lointaine. Et il est déjà arrivé que la poussée populaire impose des nationalisations dont le caractère *démocratique* portait atteinte aux privilèges du grand capital. En France, des nationalisations importantes furent réalisées dans cette perspective au lendemain de la guerre. Si elles furent par la suite vidées de leur contenu démocratique, la leçon n'a pas été oubliée par les tenants du régime.

Le néo-capitalisme a largement profité des avantages que lui assurent les interventions de l'Etat : pendant les vingt-cinq années qui suivirent la seconde guerre mondiale, le rythme de croissance économique fut plus rapide et plus régulier qu'il ne l'avait jamais été auparavant. Mais ces interventions comportent en même temps

---

(5) B.S. Chlepner. « Cent ans d'histoire sociale en Belgique ». Bruxelles, 1956, p. 239.

des dangers latents dont les milieux dirigeants du régime sont conscients.

Il est significatif que les formes les plus poussées de l'intervention de l'Etat — l'élargissement du secteur public et la nationalisation — ont rarement été réalisées délibérément par la bourgeoisie, ce qui n'a pas empêché celle-ci de s'arranger ensuite pour les utiliser sans trop se soucier de leur origine. C'est pour la même raison que, tout en faisant systématiquement appel à l'Etat pour leur fournir des commandes, des subsides et des capitaux, les représentants du grand patronat continuent à dénoncer l' « étatisation » et à exalter les vertus de la « libre entreprise ».

Le projet Ibramco a montré à quel point cette opposition aux initiatives publiques est restée vive. Les organisations patronales (F.E.B., Vlaams Economisch Verbond, Union wallonne des Entreprises, Union des Entreprises de Bruxelles) l'ont réaffirmée dans un communiqué commun diffusé à cette occasion. Déclarant que le rôle de l'Etat consiste à « encadrer et stimuler l'activité économique en créant les conditions qui permettent à l'initiative privée de se développer harmonieusement », ce texte ajoute que « l'Etat, garant de l'intérêt général, doit respecter son rôle d'arbitre et de régulateur de la vie économique. Il est contraire à la nature même du secteur public qu'il assume, en concurrence avec les entreprises privées, des responsabilités industrielles et commerciales » (6).

## LE SECTEUR PUBLIC

Les interventions publiques dans l'activité économique s'effectuent sous des formes diverses. L'Etat, dont les budgets représentent aujourd'hui près du tiers du revenu national, exerce une influence importante du fait qu'il est un des plus gros clients, parfois le plus gros client, de beaucoup d'industries. Sa politique fiscale peut avoir des incidences considérables. De plus, la plupart des nouvelles créations industrielles s'effectuent maintenant grâce à son appui financier (crédits avec subventions d'intérêts, dégrèvements, primes en capital, etc.). Quant au secteur public proprement dit, son importance présente des différences considérables d'un pays à l'autre.

La France a un secteur nationalisé important : Electricité de France, Gaz de France, Charbonnages de France, Régie Renault, SNIAS (construction aéronautique), ELF-ERAP (pétrole), des banques de dépôts, des compagnies d'assurances.

En Italie, l'I.R.I. contrôle, le plus souvent par le canal de sous-holdings (Finsider, Finmeccanica, etc.), plus de 130 sociétés qui occupent au total 300.000 personnes dans les branches les plus diverses. Et deux autres entreprises publiques, l'ENI (hydrocarbures) et l'ENEL (électricité) jouent aussi un rôle important.

En Grande-Bretagne, le gouvernement travailliste a nationalisé le charbon, l'électricité, le gaz, les transports, l'aviation civile et l'acier entre 1945 et 1951, mais les conservateurs ont partiellement « dénationalisé » l'acier et les transports routiers après leur retour au pouvoir.

Et l'Allemagne fédérale a hérité du IIIe Reich des participations

---

(6) « L'Echo de la Bourse », 18 janvier 1974.

publiques, parfois majoritaires, dans quelque 250 entreprises (dont la Volkswagenwerk). Le gouvernement de Bonn vient d'acquérir la majorité du capital de la société pétrolière Gelsenberg afin de coordonner ses activités avec celles de la Veba, où l'Etat fédéral détient une participation de 40 %.

En Belgique, par contre, le secteur public est des plus réduits. Comme le constate une étude récente du CRISP, la Belgique est *un pays qui n'a — à aucun moment — connu de nationalisation proprement dite* » et « *une comparaison avec la situation des autres Etats fondateurs de la C.E.E. la situe — avec le Grand-Duché de Luxembourg — au dernier rang établi en fonction de l'importance des entreprises publiques dans l'économie* » (7).

L'ensemble du personnel occupé dans les entreprises publiques ne représente que 5 % de la population active et la plus grande partie (85 %) est occupée dans les transports et les communications. Dans l'industrie proprement dite, la part du secteur public est dérisoire. Il ne fournit plus que 2 % de la production d'électricité et diverses initiatives prises ces dernières années méritent seulement d'être signalées pour mémoire.

Lors de l'introduction du gaz naturel, l'Etat et la SNI acquièrent, en 1965, une participation d'un tiers dans *Distrigaz*, qui en assure la distribution, le reste du capital étant partagé par les trusts de l'électricité (Traction-EBES et Electrobél-Intercom) et deux compagnies pétrolières (Exxon et Shell). Par la suite, l'Etat racheta, en juillet 1971, les *Cristalleries du Val St-Lambert* à la Société Générale et acquit, quelques mois plus tard, une participation de 50 % dans *Belgonucléaire*, société créée par le groupe de la Société Générale pour l'étude et l'engineering de centrales nucléaires.

## LE MOUVEMENT OUVRIER ET LA NATIONALISATION

L'attitude du mouvement ouvrier à l'égard des nationalisations s'est modifiée au fur et à mesure que se transformaient les conditions dans lesquelles se déroulait la lutte pour le socialisme.

Dans le « *Manifeste* », Marx et Engels déclaraient que c'est seulement après la conquête du pouvoir que « *le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher petit à petit tout le capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante* » (8).

Cela paraissait évident à une époque où l'Etat était avant tout un organe répressif (police, tribunaux, armée) chargé de maintenir l'ordre social. Trente ans plus tard, nous l'avons vu, Engels se gaussa encore des socialistes qui voyaient des embryons de socialisme dans n'importe quelle étatisation et cette attitude restera pendant longtemps celle de la IIe Internationale.

---

(7) « L'entreprise publique en Belgique ». Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 630, 25 janvier 1974, pp. 3 et 8. Cette étude fait le point sur la situation qui prévaut en Belgique en la matière.

(8) K. Marx et F. Engels. « Manifeste du parti communiste ». Editions sociales, 1966, p. 67.

Au lendemain de la guerre 1914-1918, Emile Vandervelde lui-même reprendra à son compte la mise en garde d'Engels :

« A l'heure où, par le fait de la guerre, les mainmises de l'Etat sur les grandes industries tendent à se multiplier, il importe plus que jamais de réagir contre la tendance trop générale, que n'évitent pas certains socialistes eux-mêmes, à confondre le socialisme et l'étatisme, à voir dans les progrès de l'étatisation autant de victoires partielles du collectivisme, à se figurer que, pour assurer l'avènement du socialisme, il suffirait de pousser jusqu'à ses conséquences dernières le développement des régies municipales et des monopoles d'Etat » (9).

Vandervelde constatait néanmoins que la situation avait quelque peu changé depuis l'époque du *Manifeste*. Dans certains pays, « la classe ouvrière n'est plus, politiquement, une quantité négligeable... C'est ce qui fait comprendre qu'en France, en Italie, en Angleterre, en Suisse, par exemple, les socialistes ou la majorité des socialistes sont plutôt favorables à l'étatisation de certaines industries privées ». Encore « ne doit-on jamais perdre de vue que, même si les principales industries venaient à être incorporées dans le domaine collectif, le régime de l'avenir resterait à créer, par la transformation de l'Etat, et que ce régime ne pourra être créé que par un prolétariat militant, combatif... » (10).

C'est dans cette optique que Vandervelde proposera quelques années plus tard au P.O.B. d'adopter un programme comportant comme mesures d'application immédiate « la nationalisation des commerces et industries suffisamment concentrées, et, notamment, des transports, des banques, du service des assurances, des forêts et des mines, leur exploitation étant confiée, sous le contrôle des consommateurs, soit à l'Etat, soit aux provinces et communes, soit à des collectivités industrielles ». (11).

Dans le mouvement communiste, par contre, la conviction que les nationalisations peuvent seulement être envisagées après la conquête du pouvoir resta totale. Les thèses du III<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste (juillet 1921) sont catégoriques : « Revendiquer la socialisation ou la nationalisation des plus importantes branches d'industrie, c'est tromper les masses populaires ». Le programme adopté par IV<sup>e</sup> Congrès de l'I.C. (septembre 1928) réaffirme que c'est après la prise du pouvoir que le prolétariat victorieux procédera à « la nationalisation prolétarienne de toutes les grandes entreprises industrielles appartenant au capital privé ». Et, en septembre 1932, la XII<sup>e</sup> session plénière du Comité exécutif de l'I.C. reprochera aux chefs social-démocrates d'adapter leur idéologie aux besoins de la politique de crise de l'oligarchie financière « en remettant à jour leurs mots d'ordre vétustes de nationalisation des différentes branches d'industrie ».

Si ces condamnations péremptoires peuvent sembler discutables, l'activité pratique des leaders socialistes leur apportait parfois un élément de justification. En Belgique, le « Plan du Travail » adopté par le Congrès de Noël 1933 du P.O.B. se fixa pour objectif une

---

(9) E. Vandervelde. « Le socialisme contre l'Etat ». Paris, 1918, p. XIII.

(10) E. Vandervelde. « Le socialisme contre l'Etat », pp. 157 et 172.

(11) E. Vandervelde. « Faut-il changer notre programme ? » Bruxelles, 1923, p. 284.

transformation économique et politique du pays par l'instauration d'« un régime d'économie mixte comprenant, à côté du secteur privé, un secteur nationalisé qui englobe l'organisation du crédit et des principales industries déjà monopolisées en fait ». Il prévoyait explicitement la nationalisation des banques et la création d'une Régie nationale de l'électricité. (12). Ces propositions furent abandonnées aussitôt que Henri de Man, l'auteur du Plan du Travail, entra dans le gouvernement Van Zeeland. Il ne fut plus question de la nationalisation de l'électricité. Quant aux banques, on se borna à prévoir le contrôle de la régularité de leurs opérations par une Commission bancaire créée dans ce but.

Les transformations qui s'opéraient dans le fonctionnement du capitalisme, le rôle croissant des interventions publiques amenèrent toutefois les partis communistes à comprendre que les masses populaires pouvaient dès ce moment imposer des réformes profondes répondant à leurs intérêts fondamentaux.

Dans un programme « *Pour l'indépendance et la rénovation du pays par l'union des démocrates* » présenté le 14 janvier 1939, le Parti communiste de Belgique proposa une réforme démocratique de l'Etat, le rééquipement économique du pays en vue de la création de nouvelles industries, la nationalisation des monopoles de fait de l'électricité et des assurances.

Au lendemain de la guerre, il put sembler qu'il était possible de s'engager dans cette voie. Dans la période d'euphorie qui suivit la Libération, le Parti socialiste belge préconisait le renforcement du secteur public et annonçait qu'il ferait campagne « *pour des socialisations immédiates, notamment celles du crédit, des assurances, du charbon, de l'électricité, des industries chimiques, de la sidérurgie, de la minoterie et de l'industrie sucrière* ». (13). Mais quand il s'agit de passer aux actes, le P.S.B. ne se soucia guère des réformes profondes que permettait le rapport des forces de l'époque et refusa d'appuyer les propositions présentées par le parti communiste : nationalisation des banques et des holdings, des charbonnages et de l'électricité.

L'incapacité du capitalisme d'assurer le plein emploi et de satisfaire les aspirations des masses populaires amena pourtant le mouvement ouvrier à prendre plus clairement conscience de la nécessité de modifier les structures mêmes du régime. Le Congrès extraordinaire des 30-31 octobre 1954 de la F.G.T.B. exprima cette volonté en proposant une série de réformes de structure : la nationalisation des charbonnages, de l'électricité et du gaz, la transformation profonde du secteur du crédit. Cinq ans plus tard, le Congrès extraordinaire que le P.S.B. tint en septembre 1959, après son éviction du gouvernement, reprit les grandes lignes de ce programme à son compte. Mais cette fois encore, rien ne fut entrepris pour mobiliser les travailleurs afin d'en imposer la réalisation.

## **POUR DES REALISATIONS DEMOCRATIQUES**

Avant même que l'échec du projet Ibramco ne provoque la chute du gouvernement Leburton, l'aggravation de la crise générale du

---

(12) « L'exécution du Plan ». Anvers, 1935.

(13) Congrès de la Victoire, 9/11 juin 1945.

capitalisme dont témoignent les désordres monétaires et la crise du pétrole avait fait plus clairement apparaître la nécessité de réformes profondes, destinées à limiter le pouvoir des monopoles.

Si dans le passé, la création d'un secteur étatique fut souvent dictée par le désir de laisser aux pouvoirs publics le soin de gérer des secteurs économiques nécessaires mais complexes, peu rentables ou déficitaires, la situation a changé aujourd'hui. Le mouvement ouvrier n'est plus ce qu'il était au 19<sup>e</sup> siècle ou même entre les deux guerres. Il s'est considérablement renforcé et sa volonté de transformer les structures de la société l'a amené à préconiser des réformes qui s'attaquent directement aux privilèges capitalistes, des nationalisations *démocratiques*.

Car pour atteindre les objectifs que leur assignent les masses populaires — passer de la loi du profit à celle des besoins des travailleurs — les nationalisations ne peuvent s'arrêter aux seules mesures d'expropriation ou de rachat. Elles impliquent une transformation complète de la vie de l'entreprise, de nouveaux droits pour les travailleurs et leurs organisations syndicales. C'est seulement à cette condition qu'il sera possible de briser le pouvoir des monopoles et d'avancer dans la voie du socialisme.

# Un débat sur l'éducation sexuelle

*Pourquoi un débat sur l'éducation sexuelle, problème rabaché et apparemment dépassé ?*

*Parce que si la nécessité d'une information sur la sexualité paraît en principe admise de manière presque unanime, il reste que dans la famille comme à l'école, l'éducation sexuelle se heurte à de sérieuses résistances, subit d'incontestables blocages.*

*En réunissant enseignants, psychologues, médecins, infirmière, sociologue — presque tous parents d'ailleurs — les Cahiers marxistes ont voulu permettre une confrontation sur les raisons et la portée de ces blocages.*

*Nous remercions vivement ceux qui ont accepté notre invitation : Christian Alsteen, psychologue; le Dr J. Boute, gynécologue; Elisabeth Boute, infirmière ONE; Jacqueline Godfrin, psychologue; Louise Gotovitch, pédagogue; le Dr Maurice Haber, psychiatre; Jacqueline Harpman, psychologue; Anne Herscovici-Burniat, licenciée en sciences sociales; Jacqueline Meesters, militante sociale; Christine Opdebeek, enseignante; le Dr Willy Peers, gynécologue; le Dr Micheline Roelandt, psychiatre.*

*Le texte qui a été élaboré à la suite de deux réunions fort animées ne prétend pas à la rigueur scientifique. C'est une approche, à certains égards rudimentaire, des problèmes nombreux et complexes auxquels touche l'éducation sexuelle. Les participants aux rencontres — dont les opinions ont été synthétisées dans le texte — sont parfaitement conscients de ce qu'il leur reste bien des recherches à poursuivre et à approfondir.*

*Rosine Lewin.*

« Le rapport immédiat, naturel de l'homme à l'homme, est le rapport de l'homme à la femme... Il permet de juger de tout le niveau de culture de l'homme... C'est là que l'on apprend dans quelle mesure le comportement de l'homme est devenu humain ».

Karl Marx

(Manuscrits de 1844.)

## SEXUALITE ET SOCIETE

Au départ de la confrontation, un accord fondamental; l'éducation sexuelle ne constitue pas un problème en soi. Il est indissociable de l'organisation matérielle et idéologique de la société.

La sexualité humaine est fonction des individus et de la société.

En abordant ces problèmes, il est difficile de ne pas évoquer les travaux de Freud. Sans doute peut-on regretter les insuffisances que présente encore à l'heure actuelle la critique marxiste de l'œuvre de Freud. Faut-il ou non *articuler* psychanalyse et marxisme, alors qu'il ne s'agit pas de deux anthropologies concurrentes et que les deux problématiques ont « des contenus hétérogènes et dissymétriques » (Bernard Muldworf) ? La question reste ouverte. Mais la recherche est engagée. Des contributions importantes continuent à s'élaborer et il faut se féliciter de ces efforts, entrepris après une longue stagnation.

L'authenticité de la découverte freudienne apparaît avec force. La psychanalyse détient une place réelle dans le champ scientifique, mais elle se trouve aussi placée dans le champ des idéologies. De méthode scientifique, elle peut ainsi devenir une morale falsifiante, parce qu'elle est susceptible d'occulter les responsabilités de la société.

Le laisser-faire sexuel complet n'a sans doute jamais existé nulle part. Mais en fait, nous ne possédons même pas une ébauche de l'histoire de la sexualité. On peut toutefois considérer que la morale sexuelle imposée par la bourgeoisie est liée aux rapports de propriété. On peut aussi constater que depuis une centaine d'années, une très lente évolution se manifeste vers une répression moins rigoureuse, et que le problème d'une certaine libération sexuelle est posé aujourd'hui dans l'opinion publique. En témoignent notamment les manifestations puissantes qui se sont déroulées chez nous et ailleurs, en faveur de la « dépénalisation » de l'avortement.

Pourquoi cette évolution ?

La pression exercée pour desserrer le carcan de la morale bourgeoise et du Code Napoléon est liée à la crise de la société capitaliste, et plus particulièrement à la crise de la famille et à la mutation de la condition féminine.

La famille est traditionnellement un pilier de la société, le lieu de reproduction de la force de travail et un des lieux où s'ancrent les valeurs de l'idéologie dominante.

En raison des conditions où s'est exercée l'exploitation capitaliste au début de l'industrialisation — alors que la résistance ouvrière n'était pas encore organisée — la famille ouvrière a eu du mal à exister. Elle ne s'est consolidée qu'au fil des décennies et grâce aux conquêtes ouvrières (obligation scolaire, journée des 8 heures, logement, assurance-maladie-invalidité, etc.).

A l'heure actuelle, les conditions de travail imposées par le régime (cadences, parcellisation, insalubrité, etc.), le temps perdu en raison de transports en commun défectueux, la vie chère, l'insuffisance de crèches et de garderies, tout cela pèse sur la famille. « On tient à l'usine, mais on craque à la maison », déclarent des ouvrières en électronique. « Quand je rentre chez moi après ma journée, j'exige le silence et je distribue des taloches », avoue en substance l'ouvrier d'une usine de montage automobile. Dans ces conditions, le « foyer-refuge » peut-il jouer son rôle de refuge ?

La société dans laquelle nous vivons est « dingue » ou « névrogène », selon le vocabulaire que l'on voudra bien choisir. En tout état de cause, elle entrave le dialogue entre les hommes ainsi que l'épanouissement sexuel. C'est tellement vrai que dans certaines usines de notre pays, des psychologues sont chargés d'aider le personnel à résoudre des problèmes d'ordre sexuel et familial, parce que ces problèmes sont perturbants au point de peser sur la rentabilité de l'entreprise...

### L'IMAGE DE LA FEMME

Quant à la femme, on assiste à des attaques véhémentes contre l'image qui en a été modelée par des millénaires d'oppression, par de longs siècles de morale judéo-chrétienne.

La femme est en effet d'une part surexploitée — en raison de l'inégalité de salaire pour un travail équivalent, de l'inégalité juridique, de sa deuxième journée de travail — et d'autre part, suraliénée, parce que sur le plan sexuel, elle n'est pas l'égale de son partenaire, ne pouvant — au moins jusqu'à présent — maîtriser la maternité.

Un des facteurs du bouleversement que nous vivons actuellement tient à la revendication d'un droit historiquement nouveau : le droit des femmes à assumer leur personnalité, leur sexualité sans entrave matérielle (1). Autrement dit, le droit de dissocier procréation et sexualité, par la généralisation des méthodes contraceptives et la dépénalisation de l'avortement.

Cette revendication nouvelle fait naître une nouvelle morale sexuelle, car les relations traditionnelles entre l'homme et la femme sont remises en question.

On sait que les manuels de morale en usage jusque tout récemment dans les écoles officielles faisaient la place belle à la femme-épouse-et-mère, gardienne-du-foyer, cousant, tricotant, ravaudant, attendant « avec un regard de chien fidèle » son mari et ses enfants.

Toute une littérature développe les mêmes thèmes, reproduit les mêmes canons : c'est le cas notamment pour une littérature destinée aux petites filles (par exemple la série des albums « Martine »). C'est l'orientation traditionnelle d'un enseignement professionnel « pour filles », auxquelles sont inculquées les sciences du ménage et de la couture. Rien d'étonnant si ces idées de gardienne-du-foyer traînent dans bien des têtes — jeunes et féminines —, même dans des têtes de jeunes enseignants. Rien d'étonnant non plus si la résistance au développement des équipements socio-culturels prend

---

(1) La formule séduisante de « droit au plaisir — au féminin » a été jugée ambiguë par certains, dans la mesure où il n'y a pas de lien de causalité entre le recours au contraceptif et l'accès au plaisir.

appui sur ces idées : l'insuffisance des crèches et garderies est un élément qui favorise une certaine conception traditionnelle de la famille.

Il n'y a guère d'ailleurs, certains manuels de morale présentaient le mariage monogamique non seulement comme le seul possible, mais comme « une défense contre la barbarie, la débauche et le socialisme » (2).

## L'EDUCATION SEXUELLE

Ici aussi, la question se pose de savoir pourquoi elle s'introduit à l'école, pourquoi elle pénètre en force à la télévision. Bien plus que d'une mode ou d'un snobisme, il s'agit de répondre — avec retard — à un besoin nouveau d'information dans un domaine sur lequel ont régné en maîtres — et ne sont pas détrônés — tabous et inhibitions. L'impact d'un courant d'idées issu des travaux de Freud et de Reich est à cet égard difficilement contestable.

Il importe ici encore de situer le problème dans le cadre de la société capitaliste en crise, dans le contexte d'une morale sexuelle contestée, dans le contexte aussi d'un spectaculaire essor de l'image érotique ou pornographique.

L'éducation sexuelle ne se réduit pas à une information technique; elle est aussi — et au moins autant — affective.

Elle devrait pouvoir contribuer à une sexualité épanouissante, à la fois plus libre et plus responsable que celle du couple « insulaire », dont notre société répand si volontiers l'image. Combien de films, combien de romans-photos et de feuilletons dans le couple-héros est coupé du monde et flotte dans une espèce de nirvana utopique. Nous pensons que cette image du couple « insulaire » est celle d'un amour faux, mutilé et mutilant — et que la meilleure relation que peut avoir un couple est une relation à l'unisson des autres.

L'éducation sexuelle relève par ailleurs de la formation permanente : elle n'est pas donnée une fois pour toutes. A chaque niveau d'âge, devrait correspondre une offre adaptée à une autre aspiration. Un couple n'est plus le même, vingt ans après. L'échange entre partenaires peut néanmoins rester un plaisir, une découverte, parce que ces partenaires évolueraient au fil des ans. Ceci pose (notamment) le problème du parallélisme dans l'évolution culturelle de l'homme et de la femme. Il est apparu à plusieurs participants que ce parallélisme est loin d'être une réalité, surtout quand la femme vit dans un univers plus étriqué que l'homme. Des droits nouveaux conquis par la femme devraient lui permettre un rôle plus dynamique. Mais l'égalité en droits ne supprime pas forcément une inégalité inscrite dans le fait social.

On peut imaginer que si la sexualité était plus libre, le sexe apparaîtrait moins obsédant et laisserait les gens plus disponibles pour autre chose. Bien entendu, une sexualité épanouissante implique des transformations plus fondamentales que celles que peut donner l'éducation. En fin de compte, elle vise à rendre les collectivités plus adultes, plus responsables, au sens où l'entendait Makarenko. C'est son objectif le plus large, le plus généreux.

---

(2) Lectures morales à l'usage des écoles moyennes et normales, des trois classes inférieures des athénées et lycées, par Sosset — 1935.



— Il est temps que vous le sachiez : les garçons ne seront plus fabriqués avec de la poussière, ni les filles à partir d'une côtelette.

### DE LA MAISON A L'ECOLE

Il n'est pas d'enfant qui ne soit, d'une manière ou d'une autre, marqué par l'éducation sexuelle donnée par sa famille. Même si on a évité d'aborder les problèmes sexuels avec l'enfant, celui-ci arrive à l'école avec un acquis, avec un bagage qui reflète les attitudes sexuelles, les tabous et les expériences de ses parents. On peut même estimer qu'à 6 ans par exemple, cet acquis a une force considérable, qui peut dans certains cas faire échec à bien des efforts ultérieurs.

Il apparaît ainsi que l'éducation sexuelle donnée à l'école est un complément à celle que secrète la famille. Les deux plans sont différents et complémentaires.

S'il est vrai, comme nous l'avons indiqué, qu'il ne faut pas confondre éducation et information, il ne faudrait pas oublier que l'une et l'autre sont empreintes d'idéologie. Quand par exemple une encyclopédie informe un adolescent sur les phénomènes de la reproduction humaine, en faisant un détour par la botanique ou la zoolo-

gie, c'est une manière d'exprimer une certaine culpabilisation, car ces détours sont inutiles. Par ailleurs, le seul fait de tourner une information technique suscite des questions; il peut, par ricochet, influencer parents et éducateurs.

Ce qui frappe de prime abord, c'est que le sort de l'éducation sexuelle à l'école ne constitue pas un problème isolé. Si elle est objet d'interdits et de blocages, d'inhibitions, d'autocensures, elle n'est pas seule à l'être.

Il y a un lien entre éducation sexuelle et éducation générale : toute une série de questions ne sont pas abordées à l'école dans la mesure où elles s'écartent des valeurs imposées par l'idéologie dominante. Il arrive encore par exemple à Bruxelles en 1974 qu'un chef d'établissement scolaire interdise dans un cours (destiné à des jeunes gens de 18 à 20 ans) toute allusion à des faits de grève ou à des attitudes syndicales.

Il est possible que c'est à ce climat répressif, à cette coupure voulue entre école et vie sociale, que doit être attribuée la tendance d'un certain nombre d'enseignants — surtout de gauche, semble-t-il — à s'autocensurer. Plusieurs participants au débat ont été frappés en effet par la réaction de panique qu'ont d'avance des enseignants quand ils ont à aborder des domaines « non-traditionnels » : ce que pourraient dire les parents, directeurs, inspecteurs, etc... les paralyse souvent à titre préventif.

Quoiqu'il en soit, les enseignants sont eux-mêmes prisonniers de leurs tabous et de leurs conflits sexuels, et dans l'ensemble, ils sont très loin d'être préparés à parler de sexualité en termes sereins et équilibrés. Et quand, dans le meilleur des cas, l'information sur les problèmes de la conception et de la reproduction est donnée avec aisance, d'autres problèmes — comme celui de la masturbation — restent obstinément inabordés.

## **DE LA MATERNELLE AU SECONDAIRE**

Certes, des distinctions doivent être faites entre les différents niveaux d'enseignement.

L'école maternelle, où se pratique la mixité d'enfants en dessous de six ans, a plus de chances d'accéder à la simplicité et au naturel. Au niveau primaire, un effort est entrepris pour doter les futurs instituteurs des écoles de l'Etat d'une formation dans le domaine des relations de groupe, formation jugée indispensable pour l'obtention du diplôme. Par ailleurs, des professeurs spécialisés en éducation sexuelle et affective donnent aux futurs instituteurs une information ad hoc. Quand on sait que la psychologie générale et la psychologie de l'enfant figurent aussi au programme des futurs instituteurs de l'Etat, on peut croire que ces enseignants sont, globalement, parmi les moins démunis face aux problèmes de l'éducation sexuelle. Élément qui peut aussi être favorable à un meilleur échange en la matière : l'instituteur est attaché à sa classe et connaît bien ses élèves.

Au niveau secondaire, tout est plus difficile. A 15 ou 17 ans, l'adolescent a choisi son attitude et combine l'agressivité envers l'enseignant avec sa propre angoisse devant certains sujets. D'autre part, la même classe voit se succéder une série d'enseignants spécialisés. Seuls les professeurs de morale (du moins dans les écoles de l'Etat) bénéficient d'une préparation en la matière — encore ne

les touche-t-elle pas tous. De plus, trois professeurs spécialisés forment des équipes volantes et répondent aux demandes, très nombreuses, de tous les coins de la Belgique francophone. On devine que ces spécialistes travaillent dans des conditions anormales, débarquant dans une école qu'ils ne connaissent pas, s'isolant avec des élèves qu'ils ne reverront pas (de si tôt). De l'avis d'un certain nombre de lycéens, cette expérience est décevante, parce que fugitive.

Il n'empêche que dans des limites encore étroites, des réalisations peuvent être enregistrées. Des essais de pédagogie totale, dans l'esprit de Freinet, ont permis des discussions entre enfants, où aucun propos n'est interdit, et où le mérite de l'enseignant est précisément de rendre possible une expression libre des problèmes. Que pareils essais débordent très naturellement les frontières de l'éducation sexuelle pour trouver aussi une application dans le domaine du politique (débat sur Brésil-export par exemple) confirme à la fois leur fécondité et la liaison entre éducation sexuelle et éducation générale.

### UN APPORT POSITIF

En dépit de toutes ses faiblesses, l'éducation sexuelle à l'école nous apparaît donc d'ores et déjà comme un apport positif. L'ignorance massive des parents, sur lesquels pèsent des siècles de religion et le morale judéo-chrétienne avec ses refoulements profonds et ses inhibitions dévastatrices, la rend indispensable.

Mais il est clair pour nous qu'il n'y a pas de pédagogie spéciale à la sexualité. Il n'y a qu'une pédagogie générale à la vie sociale. Du reste, nous l'avons vu, le sexuel implique l'affectif, le besoin d'échanges, la relation à l'autre et aux autres. Nous ne pensons donc pas que se justifie une spécialisation en sexologie, ni même une titularisation du cours, ou un horaire programmé : il ne s'agit pas d'une matière « à part », réservée à un expert et débitée à heures fixes. L'éducation sexuelle devrait s'intégrer naturellement à la littérature, à l'histoire, à la géographie, à la morale, à la biologie. Cependant, il n'y a pas lieu, pensons-nous, de réclamer la suppression des « équipes volantes » fonctionnant actuellement, car malgré le caractère artificiel de l'entreprise, ces équipes peuvent susciter un mouvement, débloquent une situation — et il reste trop à faire pour déjà supprimer des initiatives.

Dans certains cas, rares malheureusement, c'est la lecture personnelle qui fera office d'éducateur, et le résultat peut être excellent, si après la lecture, l'enfant trouve un interlocuteur, soit dans la famille, soit à l'école. Dans d'autres cas, c'est la télévision scolaire qui remplira cette fonction : mais ici encore, nous pensons que pour être vraiment éducative une émission, même très bien réalisée, doit être suivie d'un échange de vues à l'école, entre élèves et enseignants.

Au demeurant tout perfectionnisme doit être banni : la première étape à franchir est de surmonter de séculaires barrages psychosociaux. Il est donc normal qu'il faille travailler au début surtout avec des volontaires, pour autant que le volontariat ne repose pas sur une motivation exhibitionniste. Une méfiance assez générale s'est dégagée envers un certain type de « militant » — ou plutôt de frénétique — de l'éducation sexuelle, dont il est permis de croire qu'il est aussi mal à l'aise dans sa sexualité que l'inhibé.

## CONSEQUENCES A LONG TERME

D'une manière générale, le vœu a été exprimé de voir les enseignants déjà intéressés par l'éducation sexuelle, participer à des entretiens personnels plus ou moins prolongés avec des psychologues et s'entraîner à la dynamique de groupe. Les questions posées au cours d'entretiens sur l'éducation sexuelle par des élèves de plusieurs écoles du Borinage, témoignent en tout état de cause d'une information de base — laquelle n'exclue pas les angoisses.

### Quelques questions posées à l'école

#### Garçons de 2me moderne

- Quelles sont les origines de l'homosexualité, et pourquoi la condamne-t-on ?
- L'enfant né d'adolescents est-il handicapé physiquement, moralement ou au point de vue de l'intelligence ?

#### Garçons de 1ère moderne

- Quels sont les symptômes de l'impuissance et à quoi est-elle due ?
- A partir de quel âge devrait-on avoir des relations sexuelles ?

#### Ecole technique mixte (entre 13 et 18 ans)

- Est-ce qu'embrasser une fille a rapport avec la sexualité ?
- Est-ce qu'une femme peut ne pas avoir d'ovaires, ne pas avoir de règles ?
- Combien de temps le rapport sexuel doit-il durer ?

Et précisément les entretiens à l'école auront pu sans doute apaiser des angoisses. Car il faut savoir que même pour des parents non-inhibés il y a problème quand leurs enfants les interrogent non pas sur des aspects impersonnels de la sexualité, mais très précisément sur leur propre sexualité et leur propre plaisir.

Face à une certaine mentalité répressive, qui exige par exemple le renvoi de l'école d'un garçon qui aurait gravé sur son banc un dessin d'allure phallique (alors que les autres graffiti ne sont passibles que d'une leçon de menuiserie) le seul fait de ces entretiens plus ou moins détendus constitue un net progrès. Car mentalité répressive, tabous et brimades pèsent lourdement sur des vies d'adultes, et plus particulièrement sur la réussite de leurs relations sexuelles. Comment s'en étonner, si dès l'enfance, le domaine sexuel est domaine d'oppression, de répression ?

Très pratiquement, l'éducation sexuelle devrait aussi prévoir des « structures d'accueil » pour les rencontres entre jeunes. Ne devrait-on pas commencer par revoir les règlements désuets de maisons et auberges de jeunesse, homes d'étudiants, de même que certaines dispositions du Code pénal ?

## UNE NECESSITE DE CIVILISATION

Préoccupés au départ par le blocage de l'éducation sexuelle à l'école, les participants aux rencontres se sont interrogés sur le mode de vie qu'impose la société néo-capitaliste — un mode de vie où la communication entre les humains devient de plus en plus difficile. La multiplication des maisons communautaires en porte témoignage. D'autres phénomènes, très différents, mais significatifs, ont été invoqués, et par exemple le suicide à Tournai d'un adolescent, auquel son père ne parlait plus depuis trois mois. Ou encore le succès de chansons, poèmes, spectacles qui indiquent l'immense aspiration des gens à autre chose qu'à produire, consommer, dormir.

Il est bien clair que le problème de la sexualité trouve sa place dans ce contexte éminemment social.

Est-ce à dire qu'en transformant radicalement des structures économiques et sociales données, on bouleverse automatiquement les comportements sexuels ? Non, et ceux d'entre nous qui l'ont cru se sont trompés. Les sociétés socialistes ne semblent pas encore avoir réalisé un épanouissement général de la sexualité. On peut néanmoins considérer que des conditions préalables — nécessaires, mais non suffisantes — y sont réunies pour aborder cet ordre de problèmes, qui demeurent d'une grande complexité.

Chez nous, dans la société capitaliste qui est la nôtre, on peut se demander à certains moments si la lutte des classes n'est pas déforcée par le fait que les opprimés que sont les travailleurs, se trouvent aussi être des oppresseurs en leur qualité d'hommes. Et on en revient ainsi au problème de statut, de l'image de la femme dans la société.

Non, décidément, l'éducation sexuelle ne constitue pas un problème « à part », un problème coupé des luttes sociales et politiques réelles. C'est une nécessité de civilisation.

Et ce problème peut agir comme révélateur politique et faire apparaître toute une série d'aliénations insoupçonnées.

## LA CLE DE L'HISTOIRE

Mais la problématique sexuelle, pour liée qu'elle soit à la problématique sociale et politique, ne peut cependant ni se confondre ni se substituer à cette dernière. En d'autres termes, pour se libérer des tabous, interdits et blocages constatés dans le domaine sexuel, il ne suffit pas d'organiser des cours ou de la dynamique de groupe, car c'est la transformation des rapports sociaux qui est la clé de l'histoire des hommes, comme celle des individus.

Ce rappel, à nos yeux essentiel, n'empêche cependant pas du tout l'éducation sexuelle de constituer un des nombreux terrains où les progressistes peuvent agir afin d'insérer mieux l'école dans la vie, dans les luttes réelles qui divisent la société, dans le combat pour dégager la jeunesse de l'idéologie bourgeoise.

# Frédéric Engels, le logement social et les luttes urbaines

L'existence de F. Engels (1820-1895) a coïncidé avec le plus formidable bouleversement de l'histoire des villes occidentales. Il en a vécu les deux étapes essentielles du XIX<sup>e</sup> siècle : l'explosion démographique brutale et le plus souvent incontrôlée, et ensuite l'organisation de la vie urbaine par la bourgeoisie industrielle et commerçante.

## UN OBSERVATEUR PRIVILEGIE

Ces étapes se reflètent dans deux ouvrages.

Paru en 1845, « La situation de la classe laborieuse en Angleterre » (1), décrit les conditions d'existence des ouvriers dans les villes anglaises et surtout à Manchester.

Engels, lui-même, près d'un demi-siècle plus tard, portera sur son œuvre un jugement qui fait la part des circonstances dans lesquelles elle naquit et des contradictions permanentes de la société capitaliste.

« L'état de choses décrit dans ce livre appartient aujourd'hui — du moins en ce qui concerne l'Angleterre — en grande partie au passé... les épidémies répétées de choléra, fièvre typhoïde, variole, etc... ont fait comprendre au bourgeois britannique la nécessité urgente d'assainir ses villes, s'il ne veut pas être, lui et sa famille, victime de ces fléaux.

(1) Editions sociales 1973.

En conséquence, les anomalies les plus criantes décrites dans ce livre sont aujourd'hui éliminées ou tout au moins rendues moins choquantes. On a mis en place ou amélioré des systèmes d'égoûts, de larges enfilades de rues traversant bien des quartiers comptant parmi les pires des mauvais quartiers » (2). Par contre, « des districts entiers dont je pouvais encore faire en 1844 une description presque idyllique, sont tombés maintenant, en raison de l'extension des cités, dans le même état de décrépitude, d'inhabitabilité, de misère... La bourgeoisie a fait encore des progrès dans l'art de dissimuler le malheur de la classe ouvrière. Mais en ce qui concerne les habitations ouvrières aucun progrès important n'a été accompli... » (2).

Depuis ce temps, la partie la plus organisée de la classe ouvrière a incontestablement arraché de meilleures conditions de logement. Nous verrons toutefois, plus loin, que le problème n'est pas résolu de la même manière pour toutes les couches de la population.

Dans son second ouvrage : « La question du logement » (3) qui réunit en 1872 trois articles polémiques, Engels approfondit l'étude des transformations urbaines.

« L'époque à laquelle un pays... passe... de la manufacture et de la petite entreprise à la grande industrie est... par excellence celle de la pénurie de logements. D'une part, des masses de travailleurs ruraux sont brusquement attirés dans les grandes villes qui se transforment en centres industriels; d'autre part, la construction des vieilles cités ne correspond plus aux conditions de la grande industrie nouvelle et du trafic qu'elle détermine; des rues sont élargies, on en perce de nouvelles, et des voies ferrées traversent les cités. Dans le même moment où des travailleurs affluent en foule, on démolit en masse les habitations ouvrières. (4).

La Belgique connaît la même situation. C'est la ruée vers « la ville tentaculaire, la pieuvre ardente » que chantera Verhaeren.

A l'intérieur des cités, de nouvelles artères sont tracées à travers les quartiers anciens entraînant d'importants déplacements de population.

Le voûtement de la Senne en 1865 et la construction des boulevards intérieurs changent le visage de Bruxelles. La liaison ferroviaire Nord-Midi sera plus tardive « jamais, sans doute, la ville n'a connu pareille éventration. Les habitants du haut de la capitale vivent des années durant au milieu d'un spectacle étonnant. Puis, tout étant mis à bas, la stupeur semble avoir saisi les responsables » (5).

Le tableau que brosse Engels dégage les traits essentiels d'un phénomène vraiment européen. « L'extension des grandes villes modernes confère au terrain dans certains quartiers, surtout dans ceux situés au centre, une valeur artificielle, croissant parfois dans d'énormes proportions; les constructions qui y sont édifiées, au

---

(2) Préface de l'édition allemande de 1892.

(3) Editions sociales 1969.

(4) Préface de 1887 de « La question du logement ».

(5) M. Vanhamme — Bruxelles Capitale — Office de Publicité 1947. L'histoire n'est-elle pas en train de se répéter au Quartier Nord ?

lieu de rehausser cette valeur, l'abaissent plutôt, parce qu'elles ne répondent plus aux conditions nouvelles; on les démolit donc et on les remplace par d'autres. Ceci a lieu surtout pour les logements ouvriers qui sont situés au centre et dont le loyer, même dans les maisons surpeuplées, ne peut jamais, ou du moins qu'avec une extrême lenteur, dépasser un certain maximum.

On les démolit et à leur place on construit des boutiques, des grands magasins, des bâtiments publics. A Paris, le bonapartisme avec son baron Hausmann a exploité au suprême degré cette tendance pour le plus grand profit de la spéculation et de l'enrichissement privé; mais l'esprit d'Hausmann a soufflé aussi à Londres, Manchester, Liverpool, et il semble se sentir chez lui également à Berlin et Vienne (6). Il en résulte que les travailleurs sont refoulés du centre des villes vers la périphérie, que les logements ouvriers et d'une façon générale les petits appartements deviennent rares et chers et que souvent même ils sont introuvables; car, dans ces conditions, l'industrie du bâtiment, pour qui les appartements à loyer élevé offrent à la spéculation un champ beaucoup plus vaste, ne construira jamais qu'exceptionnellement des logements ouvriers » (7).

Et Engels de préciser :

« J'entends ici par (méthode d') Hausmann, la pratique qui s'est généralisée d'ouvrir des brèches dans les arrondissements ouvriers, surtout dans ceux situés au centre de nos grandes villes, que ceci réponde à un souci de la santé publique, à un désir d'embellissement, à une demande de grands locaux commerciaux dans le centre, ou aux exigences de la circulation — pose d'installations ferroviaires, rues, etc... Quel qu'en soit le motif, le résultat est partout le même : les ruelles et les impasses les plus scandaleuses disparaissent et la bourgeoisie se glorifie hautement (8) de cet immense succès — mais ruelles et impasses ressurgissent aussitôt ailleurs et souvent dans le voisinage immédiat. »

Comme nous venons de le voir, Frédéric Engels a pu, pendant cinquante ans, de 1845 jusqu'à sa mort, observer les transformations profondes des villes précapitalistes touchées par l'industrialisation. Son expérience nous est précieuse aujourd'hui qu'a pris corps une nouvelle tentative — non moins destructrice — d'adaptation du centre urbain aux besoins du capitalisme tardif.

---

(6) A Bruxelles aussi, d'ailleurs, où le bourgmestre Anspach entretient avec lui une correspondance suivie.

(7) La question du logement.

(8) On trouve de nombreuses traces de cette bonne conscience de soi de la bourgeoisie bruxelloise dans l'ouvrage de M. Vanhamme cité plus haut :

« Il était devenu indispensable de penser, à la claire lumière du soleil, cette vaste concentration de misères humaines. Des maisons lépreuses, cachant toutes les semences de l'infamie (sic) s'entassaient sur le flanc de la colline qui sépare la rue des Tanneurs de la rue Haute. »

Ou encore : « Grâce à ces travaux, d'infâmes et sordides ruelles et impasses regorgeant d'enfants malingres, tuberculeux, scrofuleux et qu'il est impossible de guérir, parce que l'air qu'ils respirent ne contient pas assez d'oxygène, font place à de larges artères rectilignes et cessent de déparer le joyau constitué par le Parc et son magnifique écrin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On abat trois cents bicoques ouvrières ! »

Cette adaptation vise à la concentration des organes de décision de l'Etat et des grandes sociétés au cœur même de la ville et à l'aménagement de l'infrastructure qu'ils réclament. Elle permet aussi à la spéculation foncière de se déployer.

Si les conséquences en sont moins tragiques qu'au temps d'Engels, cela tient, une fois encore, davantage à la résistance plus forte qui se manifeste aujourd'hui qu'à un changement dans la procédure d'expulsion de la population.

## LA QUESTION DU LOGEMENT HIER ET AUJOURD'HUI

L'ouvrage d'Engels traitant du logement est, nous l'avons dit, avant tout polémique. Il s'oppose aux thèses d'adeptes allemands de Proudhon. Ses reproches visent essentiellement l'espoir entre-tenu par ceux-ci de pouvoir résoudre le problème du logement des travailleurs sans mettre en cause les rapports de production capitalistes qui déterminent la répartition des revenus.

Engels se défend de minimiser la gravité de l'état du logement ouvrier et l'urgence d'y porter remède. Mais son but constant est de ne pas isoler des rapports de production. Sa critique s'oppose avant la lettre à tous les tenants de l'idée que les travailleurs seraient avant tout exploités dans le secteur de la consommation. Les travailleurs, Engels le démontre avec éloquence, ne paient pas leur logement à un prix qui *serait plus surfait que celui des autres produits qu'ils utilisent.*

« Avec les marchandises dont l'usure est lente se présente la possibilité d'en vendre la valeur d'usage par fractions... en d'autres termes de la louer. La vente fractionnée ne réalise, par conséquent, la valeur d'échange que peu à peu; pour avoir renoncé au remboursement immédiat du capital avancé et du profit qui en est tiré, le vendeur est dédommagé par une augmentation du prix, par un intérêt dont le taux est fixé par les lois de l'économie politique et pas du tout arbitrairement.

Au bout de cent ans, la maison est délabrée, inhabitable. Si alors, nous déduisons du total des loyers encaissés :

- 1) la rente foncière avec la majoration éventuelle qu'elle a subie pendant cette période;
- 2) les dépenses courantes pour les réparations, nous trouverons que le reste se compose en moyenne :
  - 1° du capital primitif employé à la construction de la maison
  - 2° du profit qu'il a rapporté
  - 3° des intérêts du capital et du profit, venus progressivement à échéance. »

Bien sûr, Engels sait qu'en régime capitaliste la rente foncière fait bénéficier le propriétaire de profits importants sans aucune intervention de sa part. « Des augmentations de loyers aussi considérables se produisent dans les villes à croissance rapide... »

Seule l'abolition de la propriété privée du sol y mettrait fin, mais là encore, nous ne touchons pas à la base véritable du mode de production capitaliste. L'intérêt de la critique fondamentale d'Engels est de nous y ramener sans cesse :

« Le pivot autour duquel s'organise l'exploitation du travailleur c'est la vente de sa force de travail au capitaliste et l'utilisation que celui-ci en fait, en obligeant le travailleur à produire beaucoup plus que ne le comporte la valeur payée pour sa force de travail. C'est cette transaction entre le capitaliste et le travailleur qui produit la plus-value qui ensuite sous forme de rente foncière, de profit commercial, d'intérêt du capital, d'impôts, etc... est répartie entre les différentes variétés de capitalistes et leurs serviteurs. Et... notre prou-dhonien, s'imagine qu'on aura fait un pas en avant, si l'on interdit de tirer un profit ou des intérêts à une seule sous-variété de capitalistes, en l'occurrence ceux qui n'achètent pas directement la force de travail et ne font produire aucune plus-value.»

Les lois du marché étant ce qu'elles sont, on comprend que la bourgeoisie ne puisse proposer de solution globale au problème du logement. Les bonnes paroles, les exhortations n'ont jamais manqué.

« Les populations ouvrières ont droit à toute notre sollicitude. Nous devons nous efforcer d'améliorer leur logement, de leur donner de l'air et de l'espace » (9). Mais, pour y parvenir quelles solutions préconiser : l'entraide ouvrière, la constitution de coopératives ? Elles n'ont pas produit grand chose par rapport à la lutte revendicative assurant une élévation du pouvoir d'achat des produits du marché.

Reste l'aide de l'Etat, pour assurer une certaine redistribution des revenus dans les limites que nous indiquions plus haut.

« Si les capitalistes pris individuellement déplorent... la crise du logement, alors qu'on peut à peine les décider à pallier superficiellement ses plus terribles conséquences, les capitalistes pris dans leur ensemble, c'est-à-dire l'Etat, ne feront pas beaucoup plus. »

Cette remarque s'est-elle démentie aujourd'hui, alors que le rapport des forces politiques est pourtant beaucoup plus favorable aux travailleurs et que l'Etat ne peut l'ignorer ?

Voyons ce qu'il en est en Belgique. Prenons l'année 1971.

Sur un budget global de plus de 420 milliards, l'Etat a consacré au logement 5,568 milliards (10). La plus grande partie de cette somme est destinée aux réalisations de la Société Nationale du Logement, de la Société Nationale Terrienne et aux primes à l'achat et à la construction par des particuliers.

Il faut remarquer que sur un total de 3.400.000 ménages, la Belgique en compte 420.000, soit 12 % qui habitent des logements insalubres non améliorables (taudis). Chaque ménage quittant un taudis obtient une aide de 4.000 F. Seuls 3.654 d'entre eux ont bénéficié de cette aide, ce qui n'a coûté à l'Etat que 14 millions. C'est bien compréhensible. Où iraient les habitants de taudis ? La Société Nationale du Logement doit bien leur accorder priorité jusqu'à concurrence de 30 % du montant de ses emprunts.

En réalité, seuls 8 % y sont consacrés, ce qui montre bien que

---

(9) Léopold II, alors Duc de Brabant. Cité dans « Léopold II, urbaniste » de L. Ranieri dont le commentaire naïf étonne : « Idée singulièrement neuve et féconde pour l'époque ! »

(10) La politique sociale du logement en Belgique — Revue A+ n° 3.

les loyers sociaux sont trop élevés pour cette catégorie de notre population.

Qui en douterait après avoir lu l'enquête de l'Institut National du Logement (11) à ce sujet. Les loyers payés en 1966 pour leur nouveau logement par les familles abandonnant un taudis condamné à démolition n'étaient, en moyenne, que de 816 F par mois.

Ceux qui habitent un logement insalubre améliorable sont-ils mieux lotis ? Ils représentent 860.000 ménages, soit cette fois 25 % du chiffre total.

Or, l'Etat ne leur a consacré que 20 millions distribuant 1.055 primes de 19.000 F par logement assaini. C'est assez dire que l'aide aux plus défavorisés qui totalisent 37 % des ménages belges est dérisoire.

Faut-il chercher plus loin la raison pour laquelle l'ambition officielle de démolir ou de désaffecter 25.000 logements insalubres par an est demeurée lettre morte. Trop de pensionnés, de travailleurs sans emploi, d'immigrés auraient été les victimes de cette politique artificielle de stimulation de la construction.

### LE REFUS DE L'UTOPIE

Il nous reste un aspect important de l'ouvrage d'Engels à mettre en avant. Il vaut, aujourd'hui, à Engels une place particulière parmi les penseurs qui ont abordé les problèmes d'urbanisme. Par réaction contre les socialistes utopistes qui l'ont précédé, il se refuse à envisager les formes que prendrait le monde de demain débarrassé de l'exploitation capitaliste. « Il offre une fin de non-recevoir à la méthode générale des modèles, non pour des raisons de facilité, mais par défiance à l'égard des constructions à priori et parce qu'il refuse radicalement de séparer la question du logement de son contexte économique et politique. A cet égard, l'attitude d'Engels demeure exemplaire pour la pensée urbanistique d'aujourd'hui » (12).

Tout au plus, pourrait-on prendre Engels en défaut, lorsqu'il affirme qu'on ne peut vouloir résoudre la question du logement « avec le maintien des grandes villes modernes ».

Mais, il fait ainsi, avant tout, allusion à la nécessité d'abolir les différences entre la ville et la campagne, c'est-à-dire, entre les citadins et les paysans.

Pour lui, ce dont il s'agit, c'est de « tirer la population rurale de l'isolement et de l'abrutissement dans lesquels elle végète, presque sans changement depuis des millénaires ».

De ce point de vue, bien des choses se sont transformées, mais son appel — d'écologiste, dirions-nous, aujourd'hui — est encore valable. Reprenant les théories du chimiste allemand Liebig, il demande « que l'homme rende à la terre ce qu'il reçoit d'elle ».

« Quand on voit qu'ici, à Londres seulement, on jette journellement à la mer, à énormes frais, une plus grande quantité d'engrais naturels que n'en peut produire tout le royaume de Saxe, et quelles

---

(11) Enquête sur la démolition des logements insalubres et le relogement de leurs occupants. 1971.

(12) F. Choay — L'urbanisme, utopies et réalités — Seuil 1965.

formidables installations sont nécessaires pour empêcher que ces engrais n'empoisonnent tout Londres, alors l'utopie que serait la suppression de l'opposition entre la ville et la campagne se trouve avoir une base merveilleusement pratique. »

A plus forte raison, ce qui pouvait sembler utopique à l'époque d'Engels ne l'est plus aujourd'hui. L'évolution du capitalisme, les progrès des forces anticapitalistes ont permis et rendu nécessaire en même temps la recherche de solutions de rechange dans tous les domaines.

Les textes d'Engels portent donc bien la marque de leur époque. Mais leur lecture n'en reste pas moins stimulante.

# CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

**Abonnement annuel ordinaire : 300 F**

**Abonnement annuel « jeunes » (moins de 25 ans) : 150 F**

**Abonnement de soutien : 500 F, et davantage**

Ne soyez pas les derniers à vous abonner ou à vous réabonner :  
souscrivez dès aujourd'hui un abonnement  
au CCP **1887.45** de la Fondation Joseph Jacquemotte,  
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

## L'inégalité devant la mort

Dans un récent numéro de « Population et Sociétés » (\*), B. Longone publie un compte-rendu détaillé d'une enquête démographique menée par l'I.N.S.E.E. en France. Cette enquête établit, de façon irréfutable, que les catégories socio-professionnelles sont inégales devant la mort. Tout le monde sait bien que la durée de vie moyenne n'est pas la même en Belgique et au Zaïre, aux Etats-Unis et au Guatemala; tout le monde sait également que, dans un même pays, elle varie selon les sexes, le plus fréquemment au détriment du sexe masculin; ce que l'on ignore le plus souvent c'est qu'elle varie suivant le milieu social.

Douze groupes socio-professionnels ont été retenus. Ils représentent environ les  $\frac{3}{4}$  de la population masculine française. Pour quatre groupes on a distingué les personnes actives du secteur public et du secteur privé.

Le tableau suivant montre l'espérance de vie à l'âge de 60 ans des différentes catégories envisagées. L'espérance de vie à l'âge de 60 ans signifie le nombre moyen d'années que peut espérer vivre la personne, ou la catégorie sociale envisagée.

Catégories socio-professionnelles	Espérance de vie à 60 ans
Instituteurs (public) (1)	18,6
Professions libérales :	
Cadres supérieurs	18,1
Clergé catholique	17,4
Cadres moyens (public)	17
Techniciens (privé)	17,8
Cadres moyens (privé)	17,2
Ouvriers qualifiés (public)	17
Contremaîtres (privé)	16,3
Agriculteurs	16
Employés de bureau (privé)	17
Commerçants, artisans	16,9
Employés de bureau (public)	16,4
Ouvriers spécialisés (public)	15,9
Ouvriers qualifiés (privé)	14,9
Ouvriers spécialisés (privé)	15
Salariés agricoles	14,9
Manœuvres (2)	14,7
Ensemble de la population masculine	15,9

(\*) Population et Sociétés, n° 64, décembre 1973. Bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales publié par l'I.N.E.D. (Institut National d'Etudes Démographiques - France).

(1) A 60 ans, l'instituteur a encore 18,6 années à vivre.

(2) A 60 ans, le manœuvre a encore 14,7 années à vivre.

Le tableau ci-dessus, en lui-même très éloquent, permet de mettre en lumière que :

1. Les salariés du secteur public ont, à l'exception des employés de bureau, une mortalité plus faible que les salariés du secteur privé. L'auteur de l'enquête de l'I.N.S.E.E. explique ce phénomène de la façon suivante : « Des conditions de travail moins dures dans le secteur public, jointes à une prévention médicale plus efficace, mais aussi des conditions de recrutement plus sévères excluant certains malades de l'administration peuvent expliquer ces différences ».

2. L'écart d'espérance de vie à 60 ans entre les plus et les moins favorisés est de 3,9 ans.

3. Le groupe à plus grande longévité comprend les instituteurs du secteur public, le clergé, les cadres supérieurs, les professions libérales ainsi que les techniciens. Elle varie entre 18, 6 et 17,4 années.

Le dernier groupe, nettement séparé des précédents puisque sa longévité est au-dessous de 15 ans, comprend les manœuvres, les salariés agricoles, les ouvriers qualifiés et spécialisés du secteur privé.

Comment expliquer ces différences ?

Les enquêteurs se le sont demandé et ils se sont penchés sur les causes de décès. Le tableau suivant fournit les quotients de mortalité dans le groupe d'âge de 45 à 54 ans par catégorie socio-professionnelle.

Quotients de mortalité masculins dans le groupe 45-54 ans (pour 100.000)

	Toutes causes	Alcoolisme	Accidents	Suicides	Tuberculose	Sous-total <sup>1</sup>	%	Cancer	Lésion vasculaire cérébrale	Maladies du cœur	Sous-total <sup>2</sup>	%	Causes autres ou non déclarées
Agriculteurs . . . .	753	86	79	63	35	263	34,9	160	58	101	319	42,4	171
Sal. agricoles . . . .	1.034	133	190	89	45	457	44,2	188	66	101	355	34,3	222
Commerçants . . . .	803	101	71	32	32	236	29,4	186	62	135	383	47,7	184
Cadres sup. . . . .	489	23 (1)	49	13	11	96	19,6	119	39	113	271	55,4	122
Instituteurs . . . .	476	30	34	18	16	98	20,6	103	37	110	250	52,5	128
Techniciens . . . .	835	35	59	21	22	137	21,6	171	41	138	350	55,1	148
Cadres moyens . . . .	625	45	52	23	24	144	23,0	152	41	135	328	52,5	153
Employés . . . . .	795	91	76	26	31	224	28,2	203	48	124	275	34,6	196
Ouvriers qualifiés . .	847	97	96	34	43	270	31,9	219	46	116	381	45,0	196
Ouvriers spécialisés . . . .	966	125	134	46	46	351	35,6	242	53	122	417	42,3	218
Manœuvres . . . . .	1.316	200 (2)	212	79	74	565	42,9	247	62	122	431	32,7	320
Clergé catholique . . . .	560	22	55	5	20	102	18,2	117	57	118	292	52,1	166
France entière . . . .	976	117	104	45	59	325	31,6	212	60	136	408	41,8	243

(1) Sur 100.000 cadres supérieurs âgés de 45 à 54 ans, 23 meurent à cause d'alcoolisme.

(2) Sur 100.000 manœuvres âgés de 45 à 54 ans, 200 meurent à cause d'alcoolisme.

Si on regroupe certaines des causes de décès en deux catégories, d'une part celles qui sont largement indépendantes de l'action volontaire des individus, par exemple le cancer, d'autre part celles qui dépendent plus ou moins de leur comportement, par exemple l'alcoolisme, on constate que les quotients annuels de décès pour les premières sont sensiblement analogues dans tous les milieux sociaux alors que, pour les secondes, les écarts sont énormes : ces causes de décès jouent donc un rôle considérable dans la surmortalité excessive des groupes les plus défavorables.

Ainsi dans le groupe d'âges 45-54 ans (celui de 35-44 ans est encore plus contrasté), les quotients de mortalité toutes causes varient de 476 à 1.316 soit presque du simple au triple; mais pour les quotients concernant les causes dont l'individu est pour une bonne part responsable, le rapport est de 1 à 6 (96 et 565, sous total 1) contre 1 à 1,7 pour les autres causes (250 à 431, sous total 2).

En revanche, si l'on examine la part représentée dans le total par les quotients de mortalité de ces deux grandes catégories de causes, on trouve que les causes quasiment inévitables ont un poids d'autant plus grand que la mortalité est plus faible. C'est ainsi qu'entre 45 et 54 ans, plus de 1 décès sur 7 est dû à l'alcoolisme chez les manœuvres contre 1 sur 16 chez les instituteurs dont la mortalité totale est presque trois fois moindre; mais la lésion vasculaire cérébrale est la cause de presque 1 décès sur 13 chez ces derniers et de seulement 1 sur 21 parmi les manœuvres.

On constate également que le nombre de suicides est sept fois plus élevé chez les manœuvres que chez les cadres supérieurs.

Si la hiérarchie des salaires n'explique pas à elle seule l'inégalité devant la mort — les instituteurs et la plus grande partie du clergé ne perçoivent pas des revenus élevés — on peut se rendre compte néanmoins que ce sont les salariés agricoles, les manœuvres et les O.S. du secteur privé qui sont, et de loin, les plus défavorisés.

Des facteurs culturels — tels que le degré d'information, le niveau d'études, l'aptitude de la prévention — eux-mêmes liés à la condition d'existence, à la condition humaine pèsent lourdement pour expliquer les écarts existants. Les ravages de l'alcoolisme, non seulement directs, mais également par la mortalité indirecte qu'ils provoquent — la part due à l'alcoolisme dans les décès par accidents, suicides et tuberculoses est très importante — jouent un rôle déterminant. On pourrait d'ailleurs mettre les résultats de cette enquête en rapport avec ceux d'une autre enquête menée par l'I.N.S.E.E. il y a une bonne année (1) où l'on comparait la structure des dépenses

(1) *Le Monde*, 17 octobre 1972.

d'un ménage d'ouvriers agricoles avec celle des ménages des managers et des professions libérales. Cette enquête avait fait ressortir des écarts considérables. Alors que les dépenses globales en achats de biens de consommation n'était que 3 fois supérieures pour les ménages des professions libérales et des managers, les dépenses en soins de santé étaient de 4,1 fois supérieures, les dépenses en articles de librairie (journaux inclus) 9,5 fois et les dépenses consacrées aux vacances 22 fois.

De ces deux enquêtes récentes on peut conclure que l'inégalité devant la mort, devant la maladie, devant l'accès à l'enseignement, devant la culture, devant les loisirs est dans notre société, dite d'abondance, une inégalité de classe.

Depuis le 1er janvier 1974

# le drapeau rouge

est de nouveau quotidien

Les positions du parti communiste, ses propositions, l'action qu'il mène, les luttes ouvrières et démocratiques sont ainsi chaque jour à la disposition des travailleurs et de l'opinion publique.

**Pour être à jour, abonnez-vous**

12 mois	. . . . .	1.080 F
6 mois	. . . . .	570 F
3 mois	. . . . .	300 F

On s'abonne dans tous les bureaux de poste ou en versant au CCP 58.17 de la Société Populaire d'Éditions, rue de la Caserne 33-35, 1000 Bruxelles.

Prix au numéro : 6 F

## L'influence de la Commune de Paris sur le mouvement ouvrier belge

Il n'existe pas encore d'étude approfondie sur le rôle que jouèrent dans notre pays les communards émigrés après la Semaine sanglante, ni sur l'influence qu'exercèrent les idées et la pratique sociales surgies à l'époque de la Commune de Paris sur le mouvement ouvrier belge. Toutefois, le centenaire de la Commune de Paris a permis de mettre en lumière certains aspects encore ignorés de cette époque importante du mouvement ouvrier international; quelques études nouvelles ont paru à ce sujet et la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup> organisa à cette occasion une intéressante exposition <sup>(1)</sup>.

### COMMUNARDS INTERDITS DE SEJOUR

La Belgique de 1871 est un pays où l'industrie s'est déjà fortement développée; peut-être même le pays le plus industrialisé sur le continent: la première ligne de chemin de fer continentale fut inaugurée en Belgique en 1835. La constitution libérale de 1831, acceptée du bout des lèvres par Léopold I<sup>er</sup>, n'avait donné le droit de suffrage qu'à une faible minorité; le code civil et le code pénal calqués sur ceux imposés sous l'occupation française interdisaient aux ouvriers de se coaliser. Cela n'avait pas empêché le mouvement ouvrier de prendre naissance assez rapidement: la première organisation syndicale naquit en 1857 à Gand, centre de l'industrie linière. Et la force écrasante de l'Eglise catholique avait également forcé le mouvement ouvrier à s'organiser en sociétés rationalistes et de libre pensée, ou même tout simplement en sociétés d'enterrement civil. Ce sont d'ailleurs ces mêmes groupes rationalistes qui donnèrent souvent naissance, après 1865, aux premières sections belges de l'Association internationale des Travailleurs (A.I.T.). Et durant cette période qui va du 2 décembre à la chute de l'Empire en 1870, la Belgique fut une terre d'exil pour les émigrés politiques étrangers, surtout français; nous citerons notamment Alexandre

(1) Cf. *La Commune de Paris dans le livre et l'image* (catalogue de l'exposition organisée du 19 février au 3 avril 1971). Bruxelles, 1971. Fr. SARTORIUS et J.-L. DE PAEPE, *Les Communards en exil. Etat de la proscription communaliste à Bruxelles et dans les faubourgs. 1871-1880*. Bruxelles, Cahiers bruxellois, tome XV-XVI, fasc. 12 (1971), pp. 28-200 et idem. *Notes biographiques sur les pros crits de la Commune réfugiés dans les provinces wallonnes. 1871-1880*. Dans *La Vie Wallonne*, tome 44 (1970), pp. 130-142. Daisy E. Devreese. *La proscription en Belgique. 1871-1880*, dans *International Review for Social History* (Leiden), vol. XVII (1972), pp. 253-271.

Herzen, Karl Marx, Proudhon, Ledru-Rollin, Arthur Ranc, Henri Rochefort, Edgar Quinet, Félix Pyat, Charles Longuet, Louis Blanc et Victor Hugo.

C'est ce dernier qui eut le premier à subir les conséquences des mesures prises par de nombreux gouvernements contre les communards. Après 1852, V. Hugo s'était exilé d'abord en Belgique, puis en Angleterre; toutefois, il tenait à revenir chaque année en Belgique pour y retrouver ses enfants. Et lors d'un de ses séjours habituels, il avait adressé le 26 mai 1871 au journal *L'Indépendance belge* une lettre que le quotidien bruxellois publia le lendemain et dans laquelle V. Hugo demandait au gouvernement belge d'accueillir sans réserve les réfugiés de la Commune. Et le soir même du 27 mai, la jeunesse catholique manifestait devant la maison où résidait le célèbre écrivain et y cassa des carreaux; le bruit circula que le fils du ministre de la Justice se trouvait parmi les manifestants. La décision ne se fit pas attendre: deux jours plus tard, V. Hugo était expulsé. La Semaine sanglante venait de se terminer à Paris. Or, Victor Hugo n'était pas socialiste et avait montré ses préférences radicales et républicaines en adhérant à la Ligue de la Paix et de la Liberté plutôt qu'à l'A.I.T. (3). Cette mesure très sévère n'était pas le fruit du hasard mais constituait l'application stricte de la politique menée par le gouvernement belge envers la Commune: dès le 5 mai 1871, l'administrateur de la Sûreté publique, M. Berden, adressait aux gouverneurs de province une circulaire destinée aux bourgmestres, leur annonçant que les formalités de passeport seraient désormais rétablies à l'égard des Français qui viendraient en Belgique; à la veille de la chute de la Commune, soit le 27 mai, la Sûreté publique publiait une liste des étrangers — tous Français évidemment — auxquels l'entrée de la Belgique était interdite. C'était en fait la fameuse circulaire de Jules Favre; cette liste de plus de 200 noms fut connue par Karl Marx qui la retranscrivit dans ses notes sur la Commune (4). Marx ne fut pas le seul dirigeant du mouvement ouvrier à connaître les noms des communards pourchassés; en Belgique, Eugène Hins, le secrétaire général des sections belges de l'A.I.T., possédait aussi divers renseignements concernant les communards dont l'entrée était interdite en Belgique (5).

## UNE ADRESSE DE SYMPATHIE

Quelles furent les réactions du mouvement ouvrier belge envers les événements qui se déroulèrent en France après 1870? Nous devons d'abord constater un fait: les seuls documents qui proviennent des organisations ouvrières elles-mêmes sont muets quant aux remous sociaux qui se produisent chez nos voisins. Les procès-verbaux de la société rationaliste et de libre pensée *L'Affranchissement*, dirigée par le célèbre leader bruxellois Jan Pellerin (6) ne font aucune mention ni des événements de la Commune ni de l'aide aux proscrits; de même, les procès-verbaux de la section belge de l'A.I.T. sont muets à cet égard (7). Il y a à cela deux raisons, pensons-nous: la première, c'est que les procès-verbaux de ces deux organisations ont un caractère essentiellement administratif. Mais cette raison ne nous paraît pas suffisante même si ces procès-verbaux sont souvent lacunaires; il suffit de jeter un coup d'œil sur d'autres procès-verbaux, ceux du Conseil

(3) Cet épisode mouvementé de la vie de Victor Hugo est relaté dans l'ouvrage du socialiste belge Louis BERTRAND: *Souvenir d'un meneur socialiste*. Bruxelles, 1927, vol. I, p. 80 et suiv. ainsi que dans L. PIERARD et M.-A. PIERSON: *Belgique, terre d'exil*. Bruxelles, 1932.

(4) Ces notes de Marx sur la Commune de Paris ont été publiées dans la langue originale et traduites en russe par les soins de l'Institut du marxisme-léninisme à Moscou: cf. *Arkhiv Marksa i Engelsa*. Tome 15, Moscou, 1963.

(5) Extrait d'un rapport particulier en date du 20 août 1871 conservé aux Archives générales du royaume à Bruxelles (Police des étrangers, dossiers généraux n° 76); le texte est reproduit dans le recueil publié par Hubert WOUTERS: *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de 1ste Internationale, 1866-1880*. Paris-Louvain, 1970 (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers n° 60), vol. I, p. 410.

(6) Jan PELLERIN (1817-1887): ouvrier bottier, républicain, socialiste de tendance anarchiste, libre penseur; pour une biographie détaillée, cf. Julien KUYPERS: *Een vergeten redenaar en anarchist*. Antwerpen, 1962.

(7) Ces procès-verbaux (pour la période 1868-1874) sont actuellement conservés dans les archives de l'Institut du marxisme-léninisme à Moscou (Fonds 21); une photocopie est déposée aux archives de la Fondation Jacquemotte à Bruxelles.

général de l'A.I.T. à Londres par exemple, pour constater que des procès verbaux, même lacunaires, peuvent fournir une richesse d'informations sur les discussions qui eurent lieu au sein des organismes dirigeants du mouvement ouvrier. Il faut donc chercher ailleurs les raisons de ce mutisme. Le mouvement ouvrier belge était fortement organisé depuis 1868; lors du congrès de décembre 1868 de la section belge de l'A.I.T., deux décisions importantes furent prises : création d'un conseil général des sections belges de l'A.I.T. qui aurait pour but de propager et de diffuser les idées de l'Internationale et parution d'un journal hebdomadaire *L'Internationale*, dont le premier numéro parut le 17 janvier 1869. Pourtant, la guerre franco-prussienne eut des conséquences néfastes sur le mouvement ouvrier belge. Le Congrès extraordinaire de l'A.I.T. qui eut lieu les 30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 1870 eut comme point à son ordre du jour : « De l'attitude à prendre par l'Internationale en présence des événements ». Un délégué, Hubert Bastin, proposa de voter une adresse de sympathie au peuple français. Plusieurs délégués attaquèrent cette proposition comme trop peu révolutionnaire mais ils durent cependant admettre que toute autre forme d'aide, matérielle par exemple comme en 1848, était impossible; tous les délégués se rallièrent ensuite à la proposition de H. Bastin qui fut adoptée à l'unanimité (\*). Et il n'est pas étonnant de lire cet extrait du rapport de l'administrateur de la Sûreté publique au ministre belge des Affaires étrangères : « L'Internationale a tant tardé à donner à Bruxelles un meeting dont le but était de défendre la Commune. Il a fallu quatre assemblées publiques du Cercle populaire pour le faire sortir de son inaction et encore n'y était-elle pas encouragée par le succès de ces meetings. Il est remarquable en effet que ces réunions hostiles à l'ordre public ne sont pas parvenues à intéresser la classe ouvrière qui a été faiblement représentée malgré les efforts déployés pour attirer sa curiosité... » (\*\*). Il est utile de donner quelques précisions à propos de ce rapport; s'il est vrai que l'Internationale était désorientée, divisée aussi par des dissensions internes, il est vrai aussi que l'administrateur de la Sûreté publique s'attache surtout à saisir les contradictions qui peuvent exister entre deux groupements ouvriers; en effet, le *Cercle populaire* dirigé par l'anarchiste Nicolas Coulon (\*\*\*) reprochait à la section bruxelloise de l'A.I.T. son modérantisme et son manque d'esprit révolutionnaire. Le but des sections belges de l'A.I.T. était d'organiser les travailleurs, de les rassembler dans de puissantes organisations de masse qui puissent non seulement constituer une force imposante lors des conflits sociaux mais aussi préparer la révolution du quatrième état; ajoutons aussi que l'Internationale soutenait plus les grèves qu'elle ne les organisait. Il suffit de voir ce qui s'était passé lors de la grève des cigariers anversois en avril 1871 : Friedrich Engels, alors secrétaire-correspondant de l'A.I.T. pour la Belgique, dans une lettre écrite en français au dirigeant anversois Philip Coenen se plaignait de ce que la majorité des ouvriers cigariers n'ait pas adhéré à l'Internationale alors que celle-ci avait fourni de nombreux efforts pour organiser l'aide matérielle en envoyant de l'argent et l'aide morale en publiant de nombreux appels à la solidarité dans la presse internationaliste (\*\*). Toutes les organisations ouvrières subirent les conséquences économiques de la guerre : baisse des salaires, hausse des prix, manque de travail. Le congrès belge de l'A.I.T. qui se réunit les 28-29 mai 1871 dénonça la baisse des salaires pratiquée par les patrons; ceux-ci prétextaient l'écoulement difficile des produits pour baisser les salaires mais ils ne les avaient pas rétablis lorsque la guerre fut terminée et de nombreux ouvriers furent renvoyés puis embauchés à nouveau à des salaires inférieurs. Le même congrès éleva une

(\*) Cf. le journal *L'Internationale* du 20 novembre 1870; l'article est reproduit dans C. OUKHOW : *La Première Internationale en Wallonie*, Paris-Louvain, 1967 (Centre Interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers n° 47), p. —

(\*\*) Cf. Hubert WOUTERS, *op. cit.*, vol. I, p. 400.

(\*\*\*) Nicolas COULON (1816-1890) : Liégeois d'origine, il fut l'éditeur du premier journal ouvrier socialiste édité en Belgique et intitulé *Le Prolétaire* dont le premier numéro sortit le 23 septembre 1852.

(\*\*) Philip COENEN (1842-1892) : ouvrier cordonnier anversois, membre de l'Internationale et fondateur en 1868 du journal *De Werker*; nous publierons prochainement les lettres qu'il échangea avec Karl Marx et Friedrich Engels ainsi que leurs réponses.

protestation véhémement contre le député Dumortier qui avait attaqué les communards en les assimilant à des voleurs. La résolution suivante fut adoptée : « Le Congrès acclame solennellement la Commune de Paris, vaincue momentanément, reconnaît qu'elle a bien mérité de l'humanité entière et que ceux qui ont combattu pour elle ont droit au respect et aux sympathies de tous les hommes de cœur » <sup>(11)</sup>. Parmi ceux qui avaient combattu pour la Commune de Paris, il faut citer aussi une série de Belges, la plupart vivant en France, qui se mirent à son service dès l'annonce de l'insurrection communaliste <sup>(12)</sup>.

## LE ROLE DE LA PRESSE

Mais il y eut une autre aide qui joua un rôle considérable : ce fut la presse.

*L'Internationale*, organe des sections belges de l'A.I.T. dont nous avons déjà parlé plus haut, publia du 16 juillet au 3 septembre 1871 le célèbre texte de Karl Marx sur *La Guerre civile en France*; et c'est à Bruxelles aussi que parut le même texte, mais cette fois sous forme de brochure.

C'est un son de cloche tout aussi favorable à la Commune que transmet l'organe des proudhoniens en Belgique, *La Liberté*; l'équipe de rédaction composée d'intellectuels comme Victor Arnould, Eugène Hins, Hector Denis, Guillaume de Greef et Léon Fontaine décida, pour aider la Commune et diffuser ses idées, de transformer cet organe hebdomadaire en un journal quotidien. Dans le premier numéro quotidien qui parut le 18 avril 1871, soit un mois seulement après la proclamation de la Commune, l'on pouvait lire ceci : « La Révolution de Paris est une des plus étonnantes de l'histoire ? Aucune, avec des moyens en apparence plus faibles n'a produit une secousse plus générale et plus profonde ». De même, le journal *La Voix des Ecoles*, fondé lors du congrès international des étudiants qui se tint à Liège en octobre 1865, se fit le défenseur de la Commune. Nous trouvons aussi des informations favorables à la Commune dans un journal qui avait fourni un effort appréciable pour rendre cette prose souvent aride plus lisible : il s'agit des *Nouvelles du Jour* fondé par L. Seghers; le soutien apporté par ce journal à la cause des communards provoqua la colère des autorités françaises et belges. D'ailleurs, de nombreux proscrits parvinrent à trouver un emploi en offrant leur plume combative à cet organe radical. Le dernier journal dont nous devons parler est celui qui, en 1868 déjà, avait publié un compte rendu détaillé du troisième congrès international de l'A.I.T. tenu à Bruxelles du 6 au 13 septembre 1868; cet organe de presse était aux mains d'un homme d'affaires favorable à la cause révolutionnaire : Pierre Mulders dirigeait *Le Peuple Belge*. Voici d'autre part ce que dit de lui le commissaire en chef de la police de Bruxelles : « Il a des relations étendues avec un grand nombre de Français et particulièrement avec les partisans de la Commune, dont il est un zélé défenseur ». Sur la vingtaine de journaux qui se publiaient alors à Bruxelles, quatre prirent ouvertement parti pour la Commune de Paris <sup>(13)</sup>.

## SOLIDARITE AVEC LES EMIGRES

Ce ne fut donc pas l'enthousiasme pour la Commune, mais lorsque la répression versaillaise s'abattit, la Belgique fut un des trois pays européens, avec l'Angleterre et la Suisse, où les communards parvinrent à se réfugier. Condamnés par contumace en France, ils furent souvent forcés de rester de nombreuses années dans le pays où ils avaient trouvé refuge. Il est assez difficile d'établir le nombre exact des communards émigrés en Belgique, mais il semble bien que leur nombre ait été de 1.500 environ.

Parmi les réfugiés les plus importants, nous citerons : le blanquiste Gustave Tridon qui était déjà venu dans notre pays en 1865 pour assister au congrès international des étudiants à Liège et qui vint mourir à Bruxelles

<sup>(11)</sup> Cf. *La Liberté* du 1<sup>er</sup> juin 1871; reproduit dans C. OUKHOW, p. 298.

<sup>(12)</sup> Dans le volume 9 du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (publié sous la direction de Jean MAITRON), on trouvera au nom de François ZINGE la liste des Belges ayant participé à la Commune de Paris : il y en a plus de deux cents.

<sup>(13)</sup> Cf. Hubert WOUTERS, *op. cit.*, vol. I, p. 393-394, et John BARTIER : *La Commune de 1871 et l'opinion belge*. Extrait de la revue *L'Industrie*, septembre 1971.

en 1871 où il fut enterré le 2 septembre par l'Association pour l'enterrement civil, *Les Solidaires*. Aristide Claris, ami de Bakounine et membre de la Section de Propagande et d'Action socialiste révolutionnaire de Genève, fit un bref séjour à Bruxelles; arrivé au début du mois d'avril 1873, il dut quitter la capitale à la fin du mois de mai à la suite des renseignements défavorables fournis à son sujet par les autorités françaises et suisses à la police belge. Charles Rochat, membre du Conseil fédéral de l'A.I.T., se réfugia chez nous et devint pendant un certain temps correspondant de Karl Marx à Londres <sup>(14)</sup>. Emile Flahaut, ouvrier marbrier, joua un rôle important à Bruxelles et exerça une influence non négligeable sur le socialiste belge Louis Bertrand (1854-1943); il se rallia au Comité central révolutionnaire fondé à Londres par des communards de tendance blanquiste comme E. Granger, Edouard Vaillant et Emile Eudes. Le poète Jean-Baptiste Clément, le libraire Louis De Bock, l'ouvrier bijoutier Gustave Bazin (qui épousa en 1878 la sœur de César De Paepe), le franco-maçon Thirifocq, le journaliste Ernest Vaughan, et Perrachon, un des fondateurs de la section parisienne de l'Internationale, voilà les principaux noms. Ajoutons encore celui de Casimir-Charles Sellier qui engagea toutes ses économies dans la fondation du journal *L'Economie sociale* qui parut de 1875 à 1876 avec la collaboration du socialiste belge César De Paepe; nous ne pourrions terminer cette énumération sans citer le célèbre écrivain Jules Vallès qui, durant le bref séjour qu'il fit dans notre pays en 1879-1880, fut l'objet d'une surveillance policière constante. Dans son ouvrage sur la Commune de Paris, l'historien Prosper-Olivier Lissagaray écrit que « des trois principales proscriptions, celle de Belgique ne fut pas la moins marquante, bien que très surveillée. Les réfugiés furent bien accueillis par les militants belges, Brismée, De Paepe, Hector Denis, Paul Janson, Guillaume de Greef, etc...; par les pros crits de l'Empire, Docteur Watteau, Boichot, Berru, Laussédât, etc... <sup>(15)</sup>.

De nombreux ouvriers manuels français installés à Bruxelles après 1871 participèrent aux grands travaux d'aménagement de la capitale qui, comme ceux entrepris par Haussmann à Paris, donnèrent un nouveau visage à la capitale belge : les grands boulevards furent tracés et des édifices imposants furent construits, édifices qui étaient le symbole du capitalisme en plein essor; nous citerons pour mémoire le Palais de Justice et la Bource. S'il était donc relativement facile aux travailleurs manuels de trouver du travail, il n'en fut pas toujours de même pour les travailleurs intellectuels. Certains parviendront à se caser comme comptables, commis aux écritures ou représentants de commerce; d'autres ouvrirent des commerces dont certains devinrent très florissants et d'autres encore essayaient péniblement de vivre de leur plume mais c'était assez irrégulier. Pour ces derniers, ce fut souvent la misère et ils eurent à subir les conséquences des mesures administratives qui entraînaient l'expulsion de tous ceux qui ne pouvaient justifier leurs moyens d'existence.

#### BRASSAGE D'IDEES

Cela n'empêcha pas certains d'entre eux de participer aux activités des organisations ouvrières et de la presse démocratique; en 1872, des réfugiés fondèrent à Bruxelles, à l'initiative d'Ernest Vaughan, une *Société française de prêt mutuel*. Trois ans plus tard, la *Chambre du Travail* fut créée par le Belge Louis Bertrand et le Français Gustave Bazin; elle avait pour but de fédérer les principales organisations ouvrières de Bruxelles : c'était le prélude d'une organisation syndicale structurée.

C'est à Bruxelles que l'éditeur socialiste et franc-maçon Henry Kistmaeckers fit publier quelques souvenirs écrits par des communards : ceux de Charles Beslay, de Prosper-Olivier Lissagaray, de François Jourde et d'Arthur Arnould; il accomplit cette tâche de propagande jusqu'à la proclamation de l'amnistie décrétée en France en 1880.

Il faut signaler aussi que les difficultés concernant l'aide à fournir aux communards en Belgique étaient dues à la crise que traversait l'Association

<sup>(14)</sup> Cf. l'article de Marc VUILLEUMIER : *Quelques pros crits de la Commune*, dans *Le Mouvement social* (Paris), n° 44, juillet-septembre 1963, p. 63-82.

<sup>(15)</sup> Cf. Prosper-Olivier LISSAGARAY : *Histoire de la Commune de 1871*.

internationale des travailleurs; nous ne tenterons pas ici de retracer tous les épisodes de cette lutte qui opposa surtout Marx et Bakounine. Il suffit de dire que la section belge tenta vainement sous l'égide de César De Paepe, d'adopter une attitude neutraliste dans ce conflit.

Jusqu'au congrès annuel de décembre 1871, la section belge n'avait pas encore décidé si elle resterait aux côtés du Conseil général de Londres dirigé par Karl Marx ou si elle se rangerait aux côtés de Bakounine, de James Guillaume et des partisans regroupés dans la Fédération jurassienne. Au sein même des réfugiés, cette lutte, parfois souterraine mais souvent très âpre, eut des échos. A la veille du congrès de La Haye qui marqua la scission entre les centralistes et les autonomistes, le Conseil général à Londres fut saisi d'une demande d'affiliation de la part d'une section française à Bruxelles qui souhaitait être reconnue directement par Londres sans passer par le Conseil fédéral belge. A la séance du Conseil général de l'A.I.T. à Londres le 4 juin 1872, Friedrich Engels était d'avis qu'il fallait d'abord consulter les Belges tandis que Marx pensait qu'il fallait reconnaître la section avant le congrès de La Haye, même et surtout sans doute parce qu'elle s'opposait aux Belges. Ce fut la proposition de Marx présentée par Auguste Serrailier qui fut acceptée (16). Parmi les membres de cette section, il y a Ernest Vaughan, le docteur Frappaz un partisan de Blanqui, Cord'homme et un certain Lucien Potel; c'est ce dernier nom qui nous intéresse. En effet, c'est lui qui, sous le nom de Lucain, fera partie de la commission désignée au congrès de La Haye pour enquêter sur l'Alliance fondée par Bakounine et ses partisans.

Cette courte étude serait toutefois incomplète si nous ne citions encore les faits suivants. Le fameux Netchaïev avec lequel Bakounine rompit en 1870 et qui fut au centre des débats du congrès de La Haye de septembre 1872, résida, si l'on en croit ses dires, à Bruxelles pendant la Commune (17). Il ne fut pas le seul Russe qui à l'époque de la Commune de Paris eut des contacts avec les socialistes belges: un des principaux dirigeants du populisme russe Pierre Lavrov (1823-1900) était également à Bruxelles à cette époque. Arrivé de Paris au début de mai 1871, il prit la parole devant le Conseil général des sections belges de l'A.I.T. et décrivit la situation qui s'était créée à Paris; il consacra la majeure partie de son intervention à lancer un appel en faveur des communards. L'impression majeure produite sur lui par la révolution du 18 mars était que celle-ci avait été déclenchée par des travailleurs dont la plus grande partie était des membres de l'Internationale.

Ce bref aperçu montre deux choses. D'abord, la Commune de Paris n'exerça pas, comme la révolution de 1848, une flamme d'enthousiasme en Belgique; en 1848, les républicains belges essayèrent d'importer dans notre pays la révolution déclenchée à Paris. Peine perdue toutefois: il y eut des arrestations et des condamnations à mort et la révolution avorta. Rien de tout cela par contre en 1871: le mouvement ouvrier belge, déjà affaibli par la guerre franco-prussienne, fut incapable ou impuissant à déclencher un mouvement similaire chez nous. Par contre, lorsque la réaction versaillaise eut montré son vrai visage de sang et de répression, la solidarité des travailleurs se fit maintes fois sentir pour aider des réfugiés en difficulté ou pour s'opposer à des expulsions arbitraires: ce ne furent pas toujours des victoires mais ils apprirent, pensons-nous, à réfléchir de façon plus approfondie sur les buts et les moyens d'une révolution sociale. De plus, les différents courants de la pensée socialiste qui se rencontrèrent à ce moment-là et se bousculèrent parfois permirent un brassage d'idées qui fut bien souvent fructueux.

Et l'image de la Commune, symbole d'une révolution sociale et économique bien plus que politique, resta longtemps vivante dans les esprits; c'est son souvenir qui déclencha cinq ans encore après la proclamation de l'amnistie, une explosion sociale dans le pays de Liège provoquant des remous parmi les classes possédantes (18).

(16) Cf. *The General Council of the First International. 1871-1872. Minutes.* Moscow, s.d., p. 215-216.

(17) Cf. *Michel Bakounine et ses relations avec Sergei Netchaïev. 1870-1872. Ecrits et matériaux* (introduction et annotations de Arthur Lehning). Leiden, E.J. Brill, p. LXX.

(18) Cf. R. VAN SANTBERGEN: *Une bourrasque sociale. Liège 1886.* Liège, 1969.

# Livres



## A propos de « matérialisme » et empiriocriticisme »

L'Essai sur la position de Lénine en philosophie publié par D. Lecourt il y a quelques mois (1) n'a pas fait grand bruit, et pourtant il renouvelle (précise, clarifie) assez profondément notre vision du premier grand travail philosophique du dirigeant révolutionnaire.

Matérialisme et Empiriocriticisme, jusqu'à présent, paraissait revenir au matérialisme sensualiste et mécaniste d'avant Kant. La thèse (et non la théorie) du reflet que Lénine y expose était, soit tournée en dérision, soit « oubliée » avec gêne. Or, dit Lecourt, l'exposé du matérialisme dialectique qu'on prétend y trouver n'existe pas. Le livre n'oppose pas le marxisme et l'empiriocriticisme. Plutôt, il veut ramener au premier ceux des bolchéviks qui, depuis 1904, prônaient le second. Il doit donc leur montrer (a) que l'empiriocriticisme contredit en fait les découvertes scientifiques dont il croit s'inspirer (b), qu'il n'est pas un « dépas-

sement de l'opposition matérialisme/idéalisme », mais un idéalisme, et (c) que le marxisme rend compte, lui, des dites découvertes; et le texte de Lénine n'est intelligible que si l'on garde constamment à l'esprit, en le lisant, ces trois objectifs connexes.

L'erreur empiriocriticiste, justement, est celle de presque tous les idéalismes : poser la question « jusqu'à quel point puis-je connaître la nature ? » avant la question « y a-t-il primat de l'être matériel sur la pensée, ou l'inverse ? », ce qui affirme de facto la préexistence de la pensée par rapport à l'être, quoi qu'on réponde, ensuite, à la seconde question.

Lénine, lui, pose les questions dans l'ordre juste. Il affirme d'abord le primat de l'être sur une pensée par lui déterminée : c'est la thèse du reflet, d'un reflet indissociable de l'activité des hommes (de la pratique) et par conséquent toujours inachevé, jamais définitif. Même, en fait, la catégorie de procès (dans les Cahiers sur la Science de la Logique de Hegel) et celle de reflet s'identifient, comme l'avaient déjà montré un Houdebine (2), voire Lénine lui-même dans un passage célèbre des Cahiers : « le reflet de la nature dans la pensée humaine doit être compris non d'une façon « morte », etc. (3). Mais alors, la question effectivement seconde (celle de nos connaissances) devient une question scientifique, et non plus philosophique; et, si on a cru que la thèse du reflet était sensualiste, c'est simplement parce que Lénine l'illustre (Lecourt montre pourquoi) par des exemples

(1) Dominique Lecourt, *Une crise et son enjeu. Essai sur la position de Lénine en philosophie*, Paris, Maspero, « Théorie », 1973 (142 pages).

(2) De J.-L. Houdebine, voir, surtout, « De la notion de reflet au concept de processus (sur une lecture de Lénine) » dans *La Nouvelle Critique*, No 18, 1968.

(3) Lénine, *Cahiers sur la dialectique de Hegel*, Paris, Gallimard, « Idées », 1967, p. 258 (trad. de N. Guterman et de H. Lefebvre).

pris à l'étude scientifique de la perception. D'ailleurs, de même que, dans *Matérialisme et Empirio-criticisme*, Lénine « investit » les positions spontanément matérialistes de certains savants contre le néo-kantisme des autres (qui liquidaient la catégorie *philosophique* de « matière », concept effectivement désuet pour sa part), dans les *Cahiers*, il « investit » les positions anti-psychologistes (anti-kantiennes) de Hegel qui, seul avant Marx, a su poser les deux questions dans l'ordre juste (même s'il leur a choisi la réponse idéaliste) et déceler leur inversion chez Kant.

Précisément, c'est par une analyse minutieuse et généralement convaincante de cette tactique, que Lecourt arrive, après un brillant exposé de ce que fut la fameuse « crise de la physique » génératrice de l'empirio-criticisme, à couronner son succès par la mise en valeur (malheureusement bien plus exhortative, plus *morale* que concrète) du concept-clé de l'ouvrage, et de toute la pensée, léninistes : celui de « prise de parti en philosophie ».

Jean-Pierre GAUDIER.

## La classe ouvrière dans le monde

La classe ouvrière, dans sa nature, ses limites, sa fonction dans les luttes sociales, est, plus que jamais, matière à débats.

Ceux que le Cercle d'Education Populaire a organisés au cours de l'hiver 1972-1973 n'ont sans doute pas épuisé le sujet, ils l'éclairent cependant d'une manière originale. Surtout pour ce qui concerne les travailleurs des deux Amériques.

Rédacteur en chef adjoint du journal de la CGT, la « Vie Ouvrière », Roger Guibert démythifie l'ouvrier américain, bénéficiaire sans aucun doute des salaires les plus élevés dans le monde, mais qui n'en vit pas moins dans une jungle où les dollars « se font » à travers une exploitation impitoyable, au nom bien sûr de la liberté d'entreprise. Au sud de ce vaste

continent, ce que montre Georges Founial, journaliste à « L'Humanité », c'est l'existence d'une classe ouvrière dont le nombre s'accroît rapidement, avec un degré de concentration dans les grandes entreprises souvent fort élevé. Avec, aussi des traditions de lutte parfois fort anciennes : à Cuba, le premier journal ouvrier a paru le 22 octobre 1865, vingt ans plus tard apparaissait le premier cercle influencé par le marxisme. Le saviez-vous ?

Avec Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la CGT sur la lutte syndicale en France, avec Roger Maria, journaliste français, et notre camarade Jacques Moins débattant ensemble du racisme et des travailleurs étrangers, nous revenons à des questions plus familières. Le premier répond, à travers la riche expérience des luttes sociales et politiques de son pays, à la question « Arranger ou changer la société capitaliste ? »

La réponse étant faite, Krasucki, sur les moyens de ce changement expose les orientations de la CGT, aborde la question des rapports entre la lutte politique, celle des partis et l'action syndicale. C'est un sujet inépuisable et fort actuel, en France comme chez nous, et la lecture de Krasucki permet de l'aborder d'une manière très concrète (\*).

Le racisme et les immigrés. Un problème qui, depuis la conférence de janvier 1973, n'est pas passé à l'arrière-plan. A Marseille et ailleurs, la France a connu des poussées de violence significatives. Ses formes chez nous sont plus insidieuses, mais le racisme existe. Jacques Moins met en évidence les supports juridiques qui favorisent certaines attitudes racistes, mais il apporte aussi d'utiles données concernant les relations syndicats-immigrés et le problème des migrations internes dans le Marché Commun.

Claire Etcherelli enfin, avec laquelle nous terminerons ce rapide coup d'œil sur la nouvelle publi-

---

« Syndicats et lutte de classes » — « Syndicats et socialisme », aux Editions Sociales.

cation du CEP, connue comme auteur d'« Elise ou la vraie vie », mène un débat avec son auditoire sur « les travailleurs et la littérature ».

L'écrivain, souligne-t-elle, est aussi un travailleur, d'un genre particulier, avec ses problèmes qui ne sont pas seulement des problèmes d'écriture. Ceux-ci restent pourtant essentiels, dans la mesure où ils sont le moyen de communication. Cependant, la technique

mise à part, il reste que si, d'une manière générale, la culture demeure un domaine d'approche difficile pour un grand nombre de travailleurs, en raison de leur in-préparation et du style de vie qui leur est imposé, à l'autre pôle, des obstacles existent aussi et Claire Etcherelli n'en fait pas mystère. C'est un témoignage d'une autre nature que ceux qui l'accompagnent. Sa sincérité séduit.

René Lonnoy.

## Revue

### Europe

La revue littéraire « Europe » fondée en 1923 par un groupe d'écrivains en collaboration avec Romain Rolland, est aujourd'hui publiée par les Editeurs Français Réunis. Elle est dirigée par Pierre Abraham. Pierre Gamarra en est le rédacteur en chef.

La collection de cette revue est une richesse inouïe pour qui s'intéresse à la chose littéraire. D'abord par l'intérêt intrinsèque de chacun de ses numéros. Numéros consacrés soit à un écrivain (en 1973 : Eluard, Beaumarchais, Rimbaud, Michelet...) soit à une littérature nationale (comme le très précieux « Littérature de la R.D.A. » en juillet-août 1973).

Richesse ensuite parce que « Europe » compte depuis sa fondation des collaborateurs parmi les noms les plus illustres du monde, au sens strict, littéraire. Le sommaire du numéro de septembre-octobre 1973, publié pour le cinquantième anniversaire de la revue



et qui se veut un miroir de ce que fut « Europe » de 1923 à 1939, est à cet égard, saisissant : Jouve, Tagore, Pirandello, J. Rostand, Bloch, Unamuno, Lounatcharsky, Vildrac, Alain, Zweig, Gorki, Gandhi, Istrati, Rolland, Eluard, Aragon, Audiberti, etc., etc... Un trésor, vous disais-je !

Emouvant : en juin 1939, déjà « Europe » publiait « Le Sud de l'Océan », un poème de Pablo Neruda.

Et aujourd'hui, un double numéro 537-538, pour janvier-février 1974, est consacré à ce même Pablo et est intitulé « Neruda présent ». Comme ce titre est juste ! La mort tragique de l'homme nous afflige. La vie de l'œuvre reconforte. Et elle aidera. C'est Neruda lui-même qui écrivait dans « Incitation au nixonicide et éloge de la révolution chilienne » (Editions Sociales, Paris) :

*« Contre les ennemis de mon peuple ma chanson est offensive et dure comme la pierre araucane. »*

Ce numéro vient à son heure. Doublement. Il est de circonstance. Et il fait date, déjà. En effet, comme étude sur le poète, nous ne possédions que le toujours irremplaçable « Pablo Neruda » de Jean Marcenac, paru dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers). On peut — malheureusement — compter pour quasi rien l'ouvrage « Neruda, le voyageur immobile », de E. Rodriguez Monegal (Ed. Gallimard). Parce que trop négligemment traduit et présenté. Parce qu'aussi il compte une bonne dose de poison. Et surtout, d'accord toujours avec Charles Dobzynski, qui en rend compte dans « Europe », parce que sa méthode est, consciemment ou non, celle qui consiste à « étouffer en embrassant ».

Alain DAWANCE.

ERRATUM. — Dans mon compte rendu du numéro 172 de la revue « La pensée », compte rendu paru dans le numéro de février des C.M., page 47, une négligence me fait écrire : « Ce point de départ permet à Kahane de soupçonner le caractère dualiste de la pensée de Vercors et d'affirmer que la revendication MARXISTE lui paraît irréductiblement constitutive de la pensée marxiste ».

Il faut lire que Kahane affirme « que la revendication MONISTE lui paraît irréductiblement constitutive de la pensée marxiste ».

## Revue Nouvelle

La drogue, les entreprises sous patronat étranger, le rôle d'une éventuelle Cour constitutionnelle, la fonction d'un magazine pour jeunes filles : voilà quelques-uns des thèmes traités dans le numéro de février de la Revue Nouvelle, qui apporte de surcroît un nombre appréciable de ces « petites chroniques » allègres dont elle a le secret, ainsi que d'importantes notes bibliographiques.

Livraison intéressante donc, sans nul doute, et dont le moindre mérite n'est pas d'être solidement arrimée aux réalités belges.

Le dossier drogue par exemple ne se borne pas à lier le problè-

me de la drogue aux autres problèmes qu'affronte la jeunesse. Il tente, plus généralement, de définir le phénomène de la marginalité, et complète son propos par l'analyse d'une expérience concrète : celle des groupes Delta à Liège.

Les « petites chroniques » font souvent, et de manière toujours concise, le point d'un problème. Mais pourquoi diable, quand il s'agit par exemple de fédéralisme, de rassemblement des progressistes et de réformes de structure anticapitalistes, le chroniqueur de la RV raisonne-t-il comme si le Parti communiste de Belgique n'existait pas ? Qu'il s'agisse d'un petit parti, personne n'en disconvient. Mais, que nous sachions, Rénovation wallonne ne constitue pas un groupe de pression géant. Et il nous paraît singulier de discuter des options « Fédéralisme d'abord ? Socialisme d'abord ? » à l'échelle de la Wallonie, en faisant place du FDF, au RW, au MPW, à Rénovation wallonne, aux partis traditionnels et pas au seul parti politique qui se batte avec constance sur le double mot d'ordre de fédéralisme et de réformes de structures anticapitalistes. Comment expliquer ce genre d'oubli ?

R. L.

## La Nouvelle Critique

Epinglons dans un sommaire où figurent notamment les noms de Lucien Sève (« Méthode en sciences économiques ») et Lucien Bonnafé (« Architecture, urbanisme, malaise à vivre ») un dossier consacré au thème « Travail et démocratie en URSS ».

Ce dossier comprend ses réflexions de Jacques De Bonis, au terme d'un reportage en Sibérie — cette Sibérie « qui ne fait que commencer ». Il comprend aussi de « bonnes feuilles » d'un ouvrage de Francis Cohen à paraître bientôt aux Editions sociales, et qui s'intitulera « Classes et société en URSS ». Y sont abordés, les problèmes du chômage caché — autrement dit d'une productivité insuffisante, laquelle pèse sur l'ensemble de l'éco-

nomie; l'évolution de la classe ouvrière — les ouvriers étant de moins en moins des manuels —, et enfin les multiples aspects que revêt là-bas une participation des masses à la gestion de l'économie. A ce propos, Francis Cohen parle d'une « autogestion tout de même », qu'il définit comme « l'intervention maxima, responsable, articulée avec le reste du pays, de membres avertis et actifs du collectif de travail ». Dernière pièce du dossier : un article publié dans la « Pravda » sur une expérience d'un intérêt exceptionnel, celle de l'unité de production « Positron », qui unit à Léningrad un institut de recherche et un certain nombre d'usines. La manière dont la coopération directe et féconde de chercheurs et de producteurs a pu se réaliser là-bas mérite toute l'attention.

La N.C. annonce par ailleurs qu'elle traitera dès le prochain numéro le problème posé par le bannissement de Soljenitsyne.

R.

## **Pro Justitia** **Revue politique de droit**

Cette revue belge, paraissant trimestriellement, a été créée voilà un an, à l'initiative d'avocats groupés en un « collectif » s'interrogeant sur les fondements du droit et agissant dans le sens d'une critique et d'une remise en cause du système dans lequel nous vivons.

Pro Justitia n'aborde pas les problèmes sous l'angle de la seule technique juridique et reste donc lisible pour d'autres que les praticiens du droit.

Le numéro spécial dont question ici a pour thème : la prison. Dans une première partie, Pro Justitia présente quelques articles théoriques faisant apparaître certains aspects de la « fonction réelle de l'emprisonnement » ainsi que le rapport entre « les systèmes répressifs et l'histoire des faits économiques et politiques d'une société donnée ».

Les idées développées, entre autres dans une interview de Michel Foucault et dans un article de Nathan Weinstock montrent les liens existant entre l'institution pénitentiaire et les structures de la société bourgeoise ainsi que le rôle de cette institution dans le maintien de la société de classe.

Dans une deuxième partie, Pro Justitia donne la parole aux prisonniers. Les lettres de prisonniers, publiées par la revue, sont des documents particulièrement éclairants sur les conditions de vie dans les prisons belges et s'inscrivent en faux des affirmations d'une certaine presse présentant les institutions pénitentiaires comme autant de palaces dorés.

Ces documents sont aussi révélateurs de la conscience de certains prisonniers. La lettre de l'un d'eux, répondant à l'affirmation selon laquelle la prison serait un facteur de réinsertion sociale est à cet égard extrêmement frappante.

Pro Justitia est une revue jeune, souvent on peut se sentir très en désaccord avec ce qui y est dit et s'interroger sur la valeur de certains textes ; elle a le mérite d'exister et nous espérons qu'elle ne cessera de s'améliorer.

P.B.



Willy PEERS

## **Le choix d'une parenté responsable**

de l'accouchement sans douleur, l'avortement, la contraception et quelques autres solutions.

« ... La théorie qu'on élabore en tant qu'être, en tant qu'individu, provient de la pratique. Et, quand on veut envisager une théorie sociale, il est naturel que celle-ci s'élabore au travers d'une pratique sociale, consciente et critique. Par ailleurs, ce cycle de conférences a la prétention de faire connaître le point de vue de marxistes militants... »

**195 F + 10 F port**

## **Henri Guillemin en conférence**

- Un « détraqué » Jean-Jacques Rousseau ?
- Le « monstre » Voltaire au hideux sourire.
- Rimbaud « mystique à l'état sauvage » ?
- Le grand Vallès.

**175 F + 10 F Port**

UN LIVRE RESPONSABLE

## **La classe ouvrière dans le monde**

Au sommaire :

Georges Fournial : Les travailleurs et la littérature  
suivi de 33 questions et réponses

Claire Etcherelli : L'ouvrier américain est-il le plus riche ou le plus exploité  
du monde ?

Roger Guibert : Qu'est-ce que la classe ouvrière en Amérique Latine ?

Henri Krasucki : La lutte syndicale en France.

Roger Maria, Jacques Moins : Les travailleurs étrangers et le racisme,  
suivi des questions et interventions.

**160 F + 10 F Port**

à verser au CCP 8407.68 du Cercle d'Education Populaire, rue des 2 Eglises 128,  
1040 Bruxelles.



Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef  
Avenue de Stalingrad, 29-31, 1000 Bruxelles